



REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE, DE LA DECENTRALISATION ET DE  
LA BONNE GOUVERNANCE  
PROVINCE DU WADI FIRA  
DEPARTEMENT DE DAR TAMA  
SOUS-PREFECTURE DE KOLONGA

## PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON GNERE



**Période 2022 à 2026**

Elaboré par la population du canton GNERE  
Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et  
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle  
(SAN 11<sup>ème</sup> FED)

**Janvier 2022**

**Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : Dar Tama**

Session de validation du PDL du canton de ~~Kourkouré~~ **Gnèze**

En date de 1er / 03 / 2022

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 1<sup>er</sup> / 03 / 2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par Monsieur MANSOUR ABDOULAYE Secrétaire Général du Département de Dar Tama

Pour les services techniques : nom et fonction

1. **Abakar Abdoulaye Issaka** Education
2. **Mohamed Tchoung-Tchoung** - Elevage
3. **Abalim Tidief** - ANADER
4. **Bacharou Abdouman** - Environnement
- 5.

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. **Abderamane Abdoukourou** - Producteur
2. **Mansour Abdoulaye** - Pdt CDA
- 3.

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de \_\_\_\_\_ représenté par les personnes suivantes ; nom et fonction

1. **Yacoub Ahamadaye** Représent chef de canton
2. **Ahmat Adam** membre CCD président
3. **Sidik Yaya** membre CCD secret
4. **Ache Adam** membre CCD

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : .....

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de **14/20** et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de **Gnèze** est : **validé satisfaisant** .....



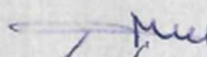
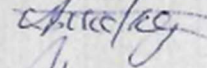
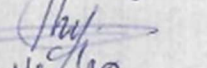
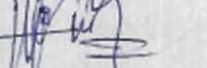

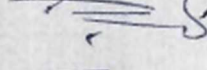
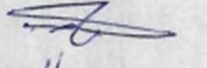
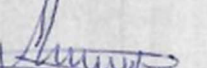
### Décision du CDA : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, valide officiellement sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton Gnéré en sa session le 1<sup>er</sup> mars 2022.

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur les sites retenus.

#### Pour Le CDA

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance de validation)

Nom et prénom,	fonction	Signature
1- Abderramane Abdelkader	vice Président CDA	
2- Haoussou Abdoulaye Oussai	Président CDA	
3- Abakar Abdoulaye Abakar	Membre CDA	
4- Mahamat Tchoug-Tchoug	Membre CDA	
5- Bialing Herson Tideye	Membre CDA	
6- Baharene Ah' Adouma	Membre CDA	
7- Mahamat Saleh Ouzat	Membre CDA	
8-		

#### Ampliations :

- Sous-préfecture
- Préfecture
- Gouvernorat
- 
- Structure d'appui

# **TABLE DE MATIERES**

Liste de tableaux, cartes, figure .....	Erreur ! Signet non défini.
Liste des Abréviations .....	ii
Introduction .....	3
<b>I. Généralités sur le canton.....</b>	<b>5</b>
<b>1.1. Milieu physique.....</b>	<b>5</b>
<b>1.1.1. Localisation géographique.....</b>	<b>5</b>
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	6
1.1.2.1. Relief .....	6
1.1.2.2. Climat .....	6
1.1.2.3. Hydrographie .....	7
1.1.3. Les ressources naturelles.....	7
1.1.3.1. Sols.....	7
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	8
1.1.3.3. Faune .....	9
<b>1.2 Milieu humain.....</b>	<b>10</b>
1.2.1. Historique du canton.....	10
<b>1.2.4. Organisations Paysannes et Modernes .....</b>	<b>15</b>
1.3.3. Pêche.....	23
1.3.4 Commerce.....	23
1.3.5 - Artisanat.....	24
1.3.6 Autres activités : La cueillette .....	24
<b>II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine .....</b>	<b>25</b>
<b>2.1. Agriculture, Elevage, pêche .....</b>	<b>25</b>
2.1.1 Résultats du diagnostic .....	25
<b>rojets de développement sur la durée du plan.....</b>	<b>40</b>
<b>4.1. Agriculture, Elevage, pêche .....</b>	<b>40</b>
<b>4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME .....</b>	<b>40</b>
<b>4.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES.....)</b>	<b>41</b>
<b>V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions</b>	
.....	Erreur ! Signet non défini.
5. 1. 1- Stratégie de pilotage et de suivi du programme .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.1. 2- Stratégie de mobilisation des ressources .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.1.3 - Stratégie de suivi et évaluation.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.3 Planning annuel de travail.....	49
<b>Conclusion.....</b>	<b>55</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>56</b>

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
APE	Association des Parents d'Élèves
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CEG	Collège d'Enseignement Général
CRS	Conservation et Restauration des Sols
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité de Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense et Restauration des Sols
FED	Fonds Européens de Développement
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IST	infection Sexuellement Transmissible
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP-WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PM	Petit Marché
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District sanitaire de Guereda
PSAN	du Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquis
UGDV	Union des Groupements de Développement des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

## **INTRODUCTION**

Le Tchad est l'un des pays le plus pauvre de la planète. Il est situé géographiquement au cœur du continent africain qui couvre une superficie de 1 284 000 km<sup>2</sup> et compte une population estimée à 11 500 000 habitants avec un taux de croissance de 2,6% et une densité de 8,9 habitant/km, selon la source du Recensement General de la Population et de l'Habitat de 2009 (RGPH,2009). Aujourd'hui la population serait estimée à 16.000.000 habitants.

Le Tchad appuyé par les partenaires de développement à travers le Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PSAN) financé par l'Union Européenne 11<sup>ème</sup> Fed et l'Etat Tchadien s'est engagé à mettre en œuvre un processus de planification locale qui aboutit à l'élaboration des Plans de Développement Local (PDL). Ce processus est lié à la décentralisation et à la gouvernance locale a pour finalité de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la réduction de la pauvreté des populations rurales.

L'élaboration du plan de développement local du canton Gnéré dans la province de Wadi-fira, Département de Dar-Tama et Sous-préfecture de Kolonga s'inscrit dans le cadre de la promotion des compétences locales et de transfert de celles-ci pour une responsabilisation des communautés locales et de leurs instances représentatives de décision dans la prise en main de leur destin.

Le plan de développement local constitue un outil de référence, de mobilisation et d'implication de l'ensemble des acteurs du développement cantonal dans l'identification des priorités, dans la réalisation et la pérennisation des actions. Il est un document qui décrit le contenu du projet d'avenir d'un territoire, d'une collectivité autonome, les objectifs et le programme d'actions pour les atteindre. Les actions planifiées dans le PDL concourent à l'amélioration des conditions de vie de la population cantonale. C'est un document qui met en exergue les principaux problèmes des communautés locales tout en intégrant les enjeux environnementaux et de gestion des ressources naturelles en tenant compte des opportunités, atouts/potentialités et contraintes.

C'est donc à travers de concertation et du consensus autour de la vision, des axes stratégiques et des actions à mener que la réalisation de ce document a été rendue possible

Malgré beaucoup d'efforts consentis de la part de l'Etat, les communautés au niveau local restent confronter à des multiples difficultés sur le plan de la Santé, de l'Education, de l'Agriculture/Elevage et de la Gestion des Ressources Naturelles Bref sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

## **Méthodologie d'élaboration du PDL**

- Pendant la phase de préparation l'OCL AL-TAKHADOUM a eu plusieurs rencontres auprès des chefs traditionnels, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG qui travaillent dans le Département de Dar Tama et plus particulièrement dans le canton Gnéré

Une visite de prise de contacts a eu lieu dans le chef-lieu du canton à Erné le 13 mars 2021. Une campagne d'information à travers des Assemblées Générales organisées à Guéréda a été organisée le 31 mars 2021. Un atelier de lancement officiel a été organisé le 1<sup>er</sup> avril 2021 à Erné qui a permis la création des grappes des villages à savoir Eberé, Erné centre et Mourou.

Plusieurs structures ont été mises en place pour piloter et suivre le processus. Ce sont : l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV) dans les grappes des villages, l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux choisis à l'unanimité par les participants lors de l'atelier de lancement officiel du canton. Pendant ces AG des fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des villages afin de préparer les AG de diagnostic participatif au niveau grappe des villages.

Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources du canton.

- Au moment de la phase de Diagnostic Participatif des Assemblées Générales de diagnostic ont été organisées dans les grappes respectives du canton à savoir Eberé le 15 juin 2021, à Mourou le 16 juin, et à Erné centre le 17 juin 2021 pour mieux identifier les problèmes, les causes et les conséquences et chercher ensemble les solutions durables. L'AG Cantonale de Diagnostic Participatif a été tenue le 22 juin 2021 à Erné ; les groupes thématiques représentants les grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG nationales et internationales ont pris massivement part. Elle a permis aux participants de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assemblées Générales (AG) des groupes de villages. C'est ainsi que les orientations techniques ont été données par les techniciens et des solutions aux problèmes, les potentialités, les atouts ont été identifiés et localisés.
- La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé le 27 juillet 2021 à Erné. Un autre atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL a été organisé à Guéréda le 10 août 2021. Le consortium a ensuite rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase.
- En prélude de la validation départementale, l'équipe du projet a organisé avec les membres du bureau exécutif de l'ADC une AG de validation cantonale. Cette activité est déroulée le 28 octobre 2021 à Erné. Les participants se sont appesanties sur les déroulements des activités, l'historique du canton, les problèmes majeurs par domaine dans le canton. Ils ont revu les projets retenus. C'est ainsi qu'ils ont réorientés certains projets.
- Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au CDA de Dar Tama pour validation. La session de validation a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars 2022. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.

# I. GENERALITES SUR LE CANTON

## 1.1. MILIEU PHYSIQUE

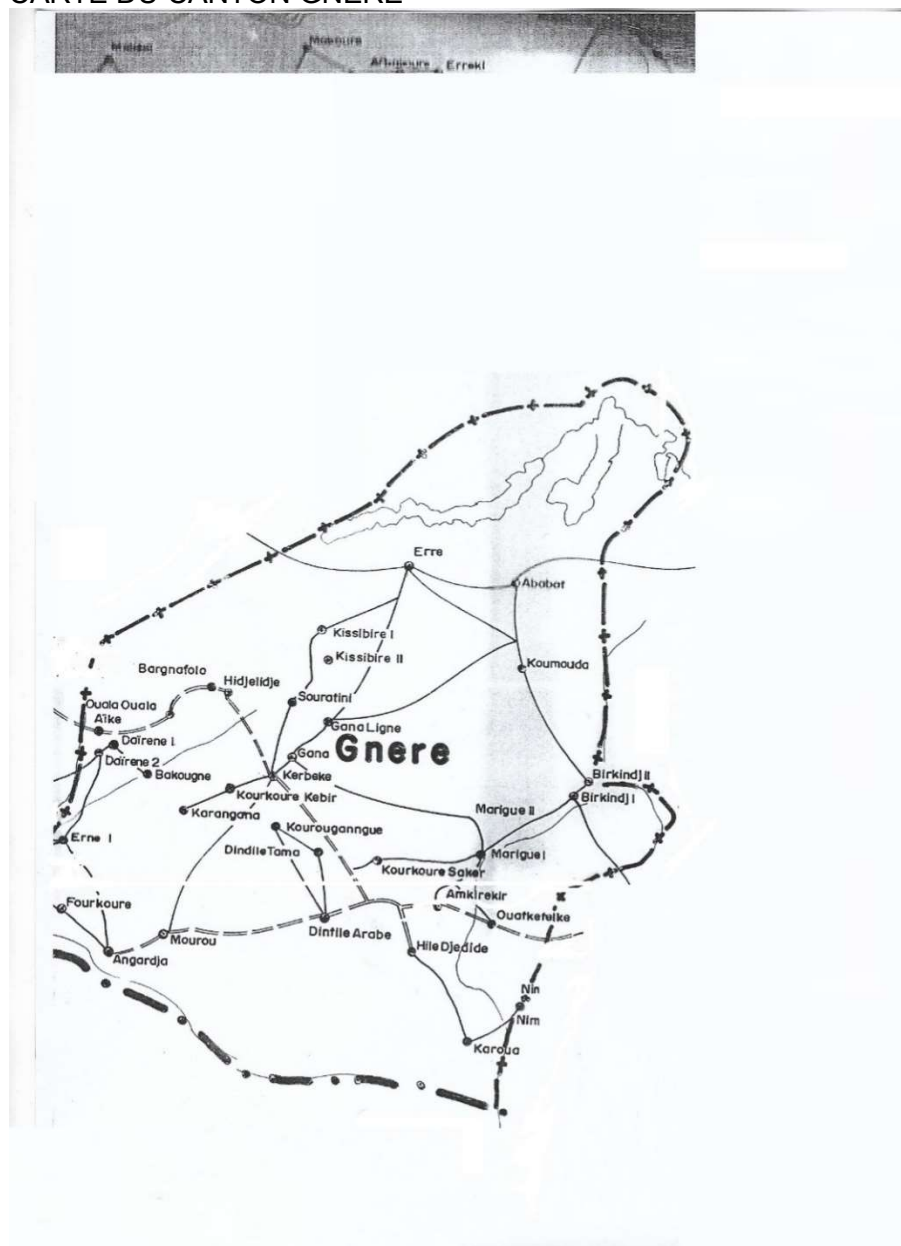
### 1.1.1. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Sur le plan Administratif, le Canton **Gnéré** dépend de la Sous-préfecture de **Kolonga** Département de Dar-Tama et Province de **Wadi-Fira/Tchad**. Il est situé à environ 90 km à Sud-Ouest de Guéréda, chef-lieu de Département et au Nord à 40 Km du Chef-lieu de la sous-préfecture de Kolonga.

Le Canton Gnéré fait frontière avec le canton Kassiné à l'Ouest, le canton Aboucharib II à l'Ouest, le canton Mabrone au Sud, le canton Kourkouré à l'Est, le canton Kolonga et Nanounga au Nord-Est.

Le canton Gnéré couvre un terroir d'environ 25 km<sup>2</sup>. Il est situé entre 14° 13. 084" de l'altitude Nord et 021° 32. 307" de longitude Est.

### CARTE DU CANTON GNERE





## 1.1.2. Caractéristiques physiques

### 1.1.2.1. Relief

Le relief du canton est caractérisé par la présence des chaînes de montagnes, des collines, des vallées et des plaines. Les pentes des élévations (Montagnes et collines) provoquent l'érosion hydrique dans les superficies agricoles qui favorisent la production agricole et sylvicole. La chaîne de montagne la plus longue est GNÈRE.

Il existe des collines dont les plus importantes sont :

- HadjarTougoula, Liéra, Gona, rKiwerik et Bourkouné.

Par ailleurs, ces montagnes sont les lieux par excellence des cueillettes, de recherche de bois de chauffe, de construction d'habitat, de pâturage pendant les mois d'Avril-Mai-Juin où il manque de foin.

### 1.1.2.2. Climat

Le Climat du canton Gnéréà l'instar des autres cantons de Dar-Tama est de type sahélien avec deux saisons : la saison des pluies très courte (3 à 4 mois) Juillet–Septembre avec des pluviométries moyennes qui oscille entre 300 et 600. Quant à la saison sèche plus longue (8 à 9 mois) jusqu'à Juin

#### A/ les vents

Le canton Gnéré est soumis sous l'influence de deux(2) vents dominants à savoir le harmattan et la mousson.

Le harmattan est un vent sec du secteur Nord-Est vers le Sud-ouest qui souffle de Novembre à Mars. Il soulève de la poussière et du sable tout en desséchant la nature

La mousson est un vent de l'Est du secteur Sud-ouest vers le Nord-est qui souffle de Mai en Septembre en faisant appel à des nuages chargés de l'humidité.

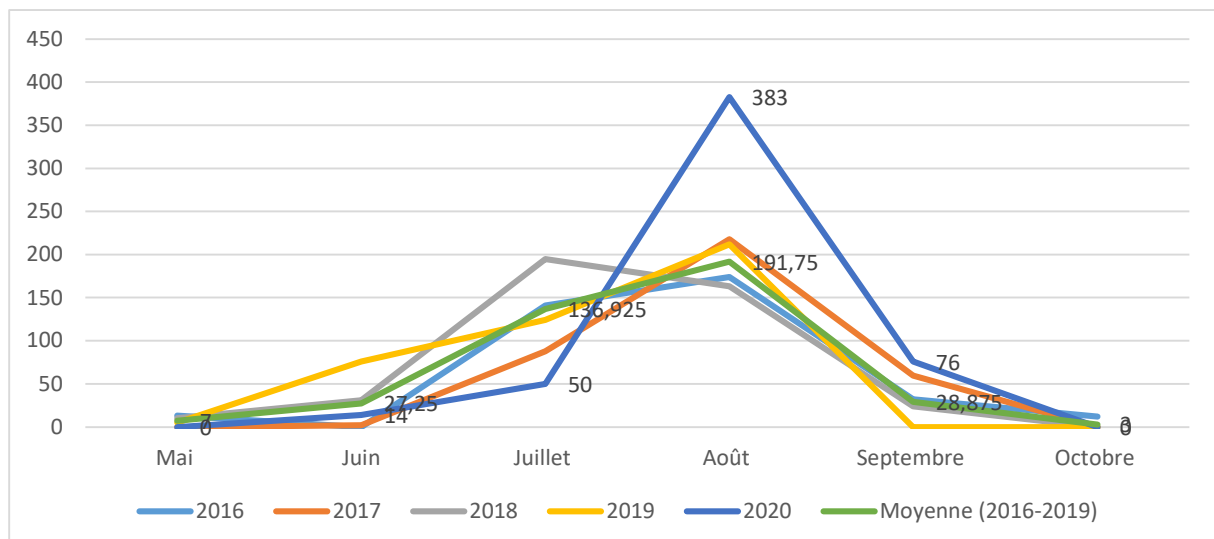
#### B/ Les températures

La température se situe entre 10 à 28 °C vers début Décembre à Février et s'élève jusqu'à 35 à 40 °C vers les mois de Mai à Juin. Cette variation s'opère selon les niveaux de précipitations.

#### C/) La pluviométrie

La pluviométrie de cette dernière décennie est très faible et male répartie. Selon les témoignages des producteurs qui s'inquiètent du changement climatique de ces dernières décennies car la pluviométrie ne favorise pas aux cultures de boucler leur cycle de production.

Graphique : Diagramme pluviométrique de la zone de Guereda (2016-2020)



Source : ANADER de Guéréda

Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est dû essentiellement aux mois d'aout et de septembre qui ont enregistré des pics

pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'Août et de Septembre comptent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition très inégale de la pluie d'autant plus que la campagne agricole 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'aout un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

### **1.1.2.3. Hydrographie**

Le réseau hydrographique du canton Gnéré est caractérisé par les ouaddis qui servent de passage de l'eau de ruissellement lors des grosses pluies, ils ont des nappes phréatiques plus ou moins considérables qui servent pendant la saison sèche pour l'abreuvement des animaux, à la consommation des ménages et le maraîchage. Ces ouaddis coulent de l'Est à l'Ouest et se déversent à ouaddi Sabbar. Ils sont temporaires et ne coulent qu'en saison pluvieuse.

Le canton est traversé par des nombreux ouaddis dont les plus importants sont :

- ouaddi Mourou ;
- ouaddi Erné ;
- ouaddi Ketéyé
- àuaddi Gnéré.

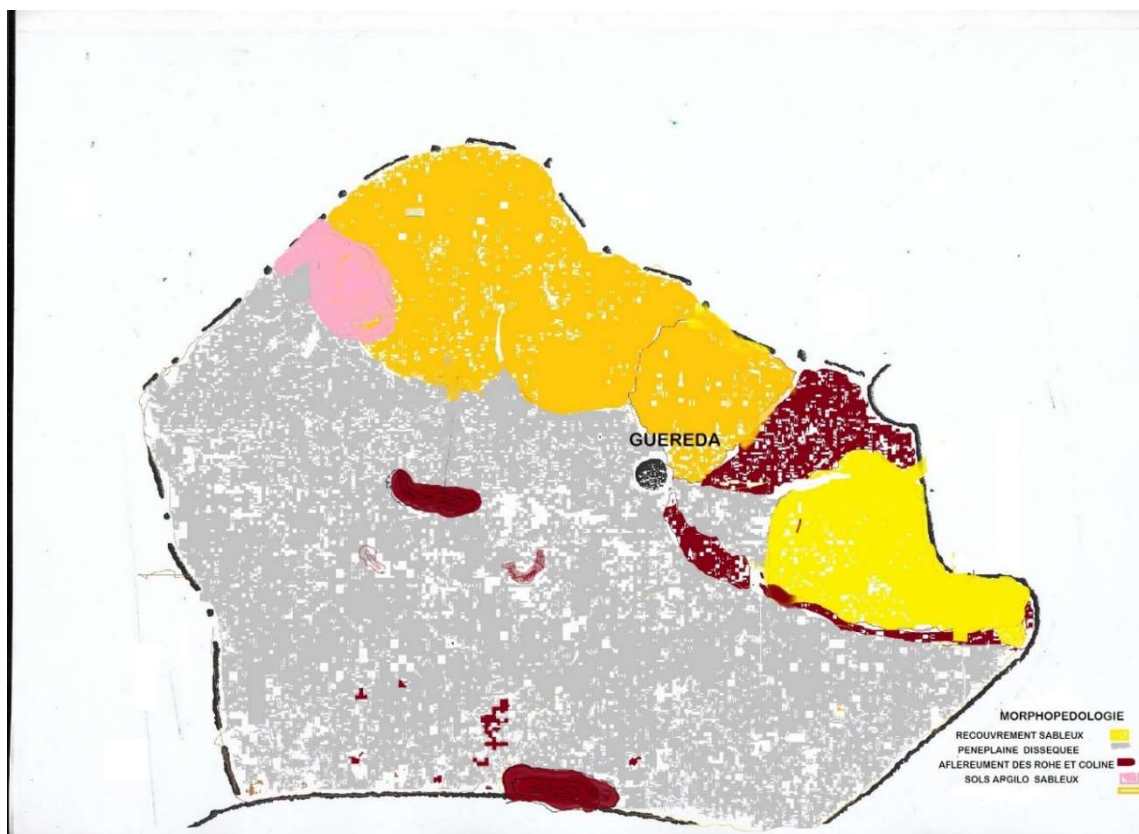
## **1.1.3. Les ressources naturelles**

### **1.1.3.1. Sols**

Les sols du canton présentent des textures variées. Les principaux types de sols rencontrés sont :

- Les sols sableux : Ce type de sol occupe une bonne partie de la zone. Pauvre en matières organiques, ils ont une qualité agronomique faible ; néanmoins il est favorable à la culture du mil, d'arachide, et du sésame ;
- Les sols sablo-argileux : Ces sols se trouvent aux abords des ouaddis. Ils sont riches en matières organiques. Ces sols sont généralement compacts et à forte cohésion qui renferment un taux de matière organique assez élevé. Ils sont d'une qualité agronomique appréciable et permettent diverses cultures : les sorghos rouge et blanc, l'arachide, le sésame, le mil et la culture maraîchère (pastèque, piment, le concombre ; tomate, légume, betterave, carotte, Aubergine, poivrons etc ...) ;
- les sols ferrugineux avec socles affleurant non favorables aux cultures, mais utilisés comme terres de parcours

**N.B** : Ces sols subissent une dégradation très accélérée due notamment à l'érosion hydrique et éolienne, aux mauvaises techniques culturales, et à la pression de l'action de l'homme (feu de brousse, coupe abusive des arbres) etc...



### 1.1.3.2. Végétation et Flore

La végétation est constituée des essences ligneuses diverses et variées à dominance les épineux.

#### A/ La végétation naturelle :

Le canton regorge des potentialités importantes, des savanes arborées en îlots tout au long des ouaddis et des savanes clairsemés associées aux collines. Les essences arboricoles prédominantes sont :

Noms scientifiques	Arabe	Langue locale
Acacia Albida	Haraze	Itong
Acacia sénégál	Kitir abiat	Teyite
Acacia Seyal	Talha	Ourgoute
Acacia niloticas		
Tamarindus indica	Ardeb	Bote
Balanites Aegyptiaca	Hadjilid	Hounoute
Dyospyros mespiliformis	Djokhan	Erite
Anogeissus leocarpus	Sahaba	Ironk
Prosopis africana	guirli	Biskite
Myrtragina inermis	ABoungato	Ganite
Combretum glutinosum	Habil	Habile
Sclerocaria bierra	Himmet	Karate
Khaya senegalensis	Mouraye	Arouwa
Zizifus S/P	Nabak, Korno	Kaiguite, Kouroum
Comiphora africana	Gabal	Molioul

#### B/ Végétation exotique (importée)

Les plantations des espèces exotiques dans le canton sont composées en majorité des arbres ombrageux *Azadirachta indica* (neem) et le *Prosopis juliflora* (sesabane) qui servent de clôture aux champs et jardins. On note aussi la plantation des arbres fruitiers tels que : les manguiers, les goyaviers, les papayers, les citronniers destinés à la consommation au niveau de ménages et une partie pour la commercialisation.

**N.B** : Cette végétation éprouve d'énormes problèmes dû au déboisement qui se caractérise par la coupe abusive des bois verts pour diverses raisons : le bois de chauffe, la clôture des champs contre la divagation des animaux, la construction des maisons et pour la vente.

Carte2 : carte les types de végétation dans le département de Dar Tama



### 1.1.3.3. Faune

Jadis, selon les témoignages de la population, le canton Gnéré disposait des ressources fauniques importantes telles que : les gazelles, hyènes, chacals, antilopes, singes, lièvres, girafes, babouins, phacochères, buffles etc. Mais ces derniers sont incessamment menacés, par conséquent, la faune au niveau du canton est en état de disparition, faute de la déforestation causée par l'action de l'homme à travers le braconnage, la restriction des espaces pour la culture, le pâturage, les feux de brousse, les détonations des armes à feu. A cela s'ajoutent les effets néfastes des événements qu'a connus le pays ayant contribué à la décimation de certaines espèces fauniques. Toutes fois on y trouve aujourd'hui quelques espèces de petits gibiers à savoir : chacals, lièvres, varans, serpents, singes, écureuils, lapins et oiseaux divers (pintades, perdrix, varans, fourmiliers, sarcelles, cigognes, serpentaires, manges- mil, rapaces etc.).

**N.B** : Ces espèces qui étaient nombreuses et permettaient à l'homme de subvenir aux besoins alimentaires se trouvent aujourd'hui de plus en plus en voie de disparition à cause des opérations des chasses des armes à feu, le surpâturage et les feux de brousses.

## 1.2 MILIEU HUMAIN

### 1.2.1. Historique du canton

Etymologiquement, Gnéré ou Kouradout veut dire grande montagne en langue locale. Cette Montagne fut le fief du Sultanat des Tama.

La création du canton Gnéré remonte en **1958**. Le 1<sup>er</sup> responsable du canton est désigné par le Sultan de Dar-Tama et est nommé « **AGUID** » au temps de l'administration coloniale française..

Le premier aguid s'appelait **AHMADAYE ABDOULAYE**. Ce dernier a régné pendant 42 ans. Mais par la suite avec la réforme administrative Tchadienne, ce territoire qui est un regroupement des villages est devenu une entité administrative nommée « **CANTON** ».Après le décès de son père, son fils **MANSOUR AHMADAYE** l'a succédé jusqu'à nos jours par le décret N° **1568/PR/PM/MISP/2009**.

Les premiers occupants du canton sont les Tama. Ils sont constitués en divers clans parmi lesquels les plus nombreux sont: **Orgote, Maraw, Mobouk, Karam-Karam, Leigot**. Ce sont des agropasteurs qui vivent de l'agriculture, de l'élevage et des produits de la cueillette. Par des phénomènes de migration à la recherche des terres des cultures, pâturages et l'eau, le canton accueille aujourd'hui des ethnies supplémentaires à savoir :**les Ouaddaëins, Zakhawa, les Arabes et les Gourane** qui sont totalement intégrées et y vivent ensemble depuis des décennies. Ces différentes ethnies vivaient dans le canton entretiennent entre elles des étroites relations dans les domaines social et économique.

A la lecture de cette succession à la tête de canton, nous en déduisons que la chefferie cantonale est héréditaire dans le canton Gnéré.

### 1...2.2. Caractéristiques démographiques

Le Canton Gnéré dénombre **50**villages pour une population estimée à**30 212** habitants dans 4817 ménages

N°	Noms des Village	Nombre de ménages	Population par sexe			Enfants à l'âge scolaire		
			H	F	Total	F	G	Total
1	GONA	71	76	111	187	186	153	339
2	DJIRE	120	122	140	262	236	196	432
3	TCHAL- TCHAL	60	40	75	115	119	84	203
4	MAGALLE II	110	100	122	222	197	176	373
5	MAGALLE I	105	112	121	233	212	173	385
6	IWEDJE	58	56	72	128	102	86	188
7	ARMONOKE I	110	114	151	265	193	166	359
8	ERNE SAKER	98	86	116	202	193	174	367
9	BAKOUGNE	88	81	114	195	183	162	345
10	HADJAR ABIAT	120	130	155	285	203	188	391
11	HIDJELIDJE 1	32	40	50	90	76	58	134
12	BOBOKORI	57	52	74	126	87	66	153
13	ARMONOKE II	110	122	135	257	214	181	395
14	HADJAR DJIMEZE	87	97	116	213	173	148	321



15	ERNE KABIR	81	80	90	170	158	136	294
16	BOURATENEGUE	120	141	155	296	213	181	394
17	ERRE	110	110	121	231	206	192	398
19	EBERE	85	94	112	206	195	156	351
20	LIGNE I	81	105	122	227	174	162	336
18	LIGNE II	90	85	110	195	185	167	352
21	DINDILE ARABE	110	112	152	264	223	186	409
22	KARA II	90	80	100	180	197	182	379
23	KARA I	25	30	65	95	53	36	89
24	NGOROUWE	35	43	65	108	52	43	95
25	LOLOWATE	35	48	58	106	58	46	104
26	ANGARDJA	61	51	75	126	158	136	294
27	MOUROU	117	132	158	290	237	184	421
28	KOURMAGUE	125	137	158	295	258	206	464
29	KARA III	80	90	211	301	159	148	307
30	HADJAR TOGOULA	70	90	110	200	152	142	294
31	DJILDJIL	157	172	194	366	318	276	594
32	KOUMOUA centre	323	426	492	918	532	384	916
33	TOURNOUGUE	90	115	125	240	198	182	380
34	ARGOUDJIGNE	121	132	120	252	243	216	459
35	DOULBARID	98	103	121	224	203	186	389
36	FOUKGNE	110	116	138	254	258	226	484
37	HILE MOUSSA	103	108	132	240	212	196	408
38	RAFA A	115	123	148	271	253	128	381
39	KAROUBA	133	153	177	330	173	227	400
40	KISSIBIRE	98	106	119	225	213	176	389
41	WALA-WALA	135	137	162	299	276	228	504
42	BABOUKARE	50	48	60	108	175	156	331
42	BODJANI	40	46	61	107	125	116	241
43	BOURATENE	140	146	180	326	312	286	598
44	DINDILE ARABE	93	112	142	254	207	176	383
45	GONA SAKHAYAR	48	53	65	118	115	96	211
46	HADJILIDJE I	82	102	112	214	175	164	339
47	HADJILIDJE II	112	115	130	245	318	286	604
48	KISSIBERE	108	125	152	277	298	261	559
49	KOKOROBO	40	52	65	117	105	97	202
50	MARGUE III	80	101	115	216	227	176	403
	Total	4817	5247	6424	11671	9988	8553	18541
	<b>Totaux</b>	<b>30 212</b>						

### 1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton dispose des structures traditionnelles qui a leur tête le Chef de Canton, les représentants du chef de canton, les notables, les chefs des villages et des représentants des différentes organisations culturelles, les jeunes, les femmes, les filles, le chef de terre, les cavaliers, des collecteurs de zaka, les pouvoirs mystiques et des collecteurs locaux chargés de recouvrement des recettes dans les marchés hebdomadaires.

Le Chef de canton est le seul dépositaire du pouvoir traditionnel. Il est le répondant direct de l'administration publique locale, le garant de la stabilité de ses sujets en veillant au respect des règles, principes et normes qui régissent cette société. Le Chef de canton gère les affaires courantes avec l'appui des forces de l'ordre et rend compte à l'autorité administrative locale (Sous- préfet).

Dans l'exercice de son pouvoir, le chef de canton est assisté par des notables choisis dans sa famille ou en dehors, d'un secrétaire et trois (03) goumiers. Le Secrétaire et les goumiers du Chef de canton sont payés par l'Etat. Les notables sont rémunérés sur la base du budget alimenté par les amendes perçues lors des règlements de multiples différends entre habitants, les taxes perçues sur les marchés du canton par le système de garantie.

Le Chef de canton est représenté par des **MAGDOUM** dans des entités territoriales plus restreintes constituées de groupes de villages globalement on y compte trois (3) dans le canton ; ces Magdoum jouent les mêmes rôles chacun dans son essor. Ils sont redevables à leur Chef Sous l'administration des Magdoum, les chefs de villages assurent le bon fonctionnement de leurs communautés au niveau village et rendent compte auxdits Magdoum. La succession à la tête de ces différentes hiérarchies de chefferie traditionnelle est le plus souvent basée sur l'héritage après le choix du conseil des sages ; cette procédure concerne beaucoup plus les chefs de villages et le Chef de canton. S'agissant des Magdoum, ils sont désignés par le chef de canton sur proposition du conseil des sages. Ces procédures sont quelques fois dérogées ; les Chefs traditionnels peuvent aussi être légitimés par l'autorité administrative locale à travers un acte administratif.

Le canton Gnéré à l'instar des autres cantons de Dar-Tama est structuré en villages. Les chefs de villages appelés IMAMS travaillent en collaboration avec le MAGDOUM. Ils sont nommés par le chef de canton à travers une décision cantonale.

Le Chef de village ou communément appelé en langue locale IMAM administre le village. Il règle les différends entre les habitants et en tant que représentant de l'Etat dans le village, il est choisi par la population et nommé ensuite par le Chef de Canton. Cette nomination est généralement aisée car elle ne fait qu'avaliser le consensus conclu au sein de la famille des héritiers.

L'habitat est de type traditionnel. Les maisons et les cases sont construites en terre battue dont le toit est couvert de pailles mais la quasi-totalité des maisons sont construites en matériaux peu durables.

La principale religion pratiquée est l'Islam. Elle est le fondement de toutes les pratiques sociales et culturelles des communautés locales quand même il existe des us et coutumes. Les rapports sociaux sont basés sur les principes religieux, les alliances, les intérêts socioprofessionnels et la lignée parentale. Les différentes communautés cohabitent pacifiquement ; les différends sont réglés le plus souvent à l'amiable, selon les principes religieux et les conventions intercommunautaires.

La culture des Tama est basée sur les us, coutumes et les religions. On note l'existence des danses traditionnelles « AL-KASS », « TESSA », « ARBA-A », « TEWELA », « BAILEM » « RIGOGA », « YINMITAI »

lors des cérémonies à l'occasion des différentes fêtes, installation du chef de canton, etc. Il existe aussi d'autres danses dites « modernes » soudanaises, congolaises et tchadiennes.

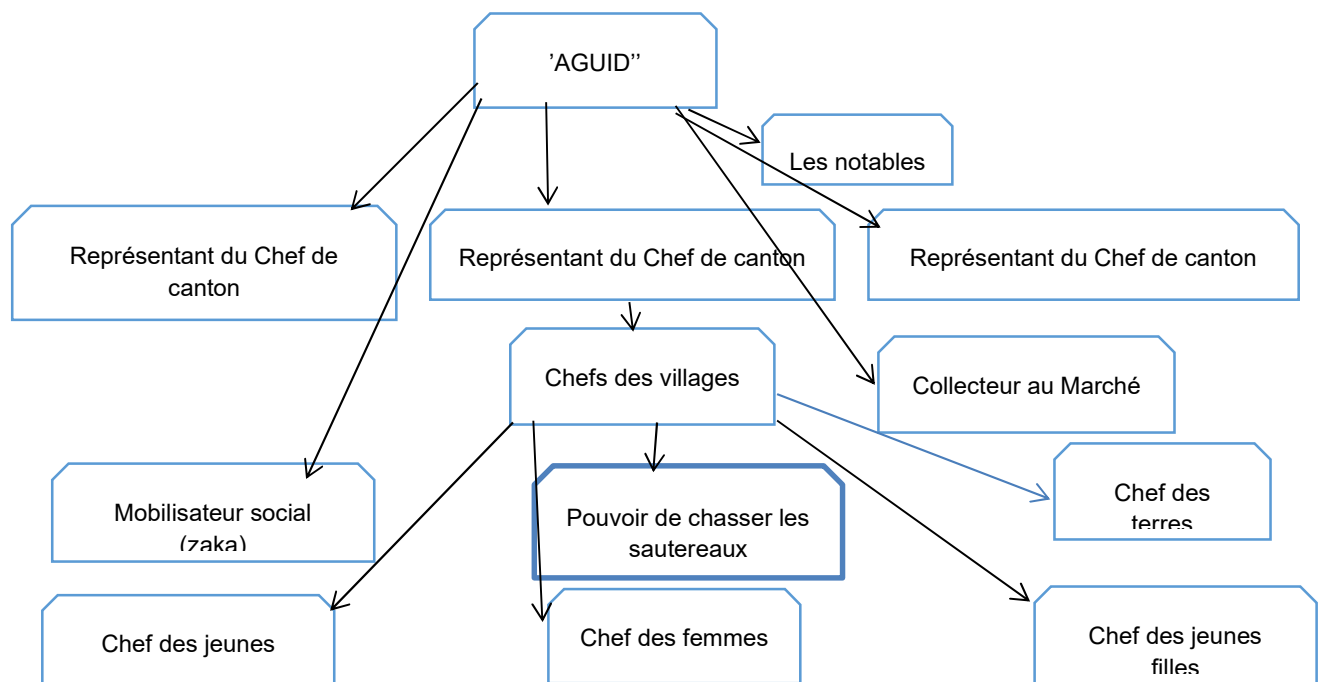
Ainsi, sur le plan culturel, le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé en patois « **BALOUNOU TARAK** » et d'une représentante des femmes, appelée « **IRING DOUD** » et une représentante des jeunes filles appelée « **MING DOUD** ». Ces organisations sont généralement sollicitées pour des manifestations culturelles de fin de l'année après la récolte, des mariages, les fêtes religieuses et traditionnelles... Il existe des personnes qui sont chargées de la mobilisation sociale, appelées « **WARNANG** » qui s'occupent aussi des collectes des zaka. Elles sont désignées par la communauté du village avec l'approbation du Chef de canton et par clans. Elles travaillent sur les collectes des redevances coutumières et rendent compte au chef de canton. Les chefs de terre appelés « **FIDJIRI** » sont chargés des affaires foncières. Des personnes disposant du pouvoir traditionnel héréditaire appelées « **DAMBARI** » chargés de chasser les sautereaux qui menacent les cultures.

Il existe des collecteurs locaux appelés communément en langue locale « **SOUWADJABAYE** » sont responsables de recouvrement des recettes (les taxes sur le bétail) aux marchés hebdomadaires appartenant au canon.

**N.B** : Ces derniers sont désignés par la communauté sur la base des critères dont : la sagesse, la capacité de mobilisation, la notoriété, une bonne connaissance de la culture du canton.

#### a)- La structure du pouvoir traditionnel

La structure du pouvoir à l'échelle cantonale à Gnéré est schématisée comme suit :



#### b)- Le droit foncier et coutumier.

La terre appartient à un groupe social ou clan qui répartit le droit d'usage entre les familles de la communauté.

#### c)- Principaux mode d'accès à la terre

La terre est gérée par les chefs de terre. Ce sont les premiers occupants qui disposaient un système de gestion collective de la propriété foncière. Les terrains déjà exploités ou occupés sont utilisés de génération en génération par les mêmes familles lesquels peuvent constituer une propriété individuelle gérée par le chef de famille, qui les attribuera à ses enfants. Par

contre, les terrains non exploités leur attribution suscite une concertation entre les doyens d'âges de parenté familiale.

Il existe aussi une mode d'accès de terre par hypothèque qui consiste à l'attribution d'une parcelle en échange de certains biens. L'appropriation de terres est fonction de l'appartenance à la communauté, des alliances ou du degré de l'intégration sociale. La terre ne s'achète pas ; elle s'attribue contre un cadeau symbolique ; elle ne peut aussi être acquise définitivement si ce n'est pour une exploitation temporaire. Elle peut être retirée ou déposée d'un tiers à tout moment.

#### **d)- Le Mode de Mariage et la dot**

Le mariage commence par le choix opéré par le jeune homme ou par sa famille.

Dans un premier temps, le jeune homme surveille la fille dans tous ses mouvements et déplacements. Le jour où il trouvera celle qui partagera sa vie, il va vers elle avec ses amis déclarer ses intentions de prétendant. Si celle-ci accepte, le jeune homme rentre informer sa famille, particulièrement à son père. Dans le cas où il ne rencontre pas son père, il fait recours à sa mère qui se charge de la mission d'informer et de convaincre le père. Autrement dit, c'est la famille qui choisit l'épouse de leur fils. La famille pose comme condition de connaître la jeune fille et son rang social. La famille a le droit d'accepter ou de rejeter le choix fait par leur fils.

Ensuite si elle accepte, la famille du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille en apportant dans un premier temps une somme de cinquante mille francs (50 000FCFA) appelée « Salam ». La belle-famille du côté de la fille convoitée, se concerta pour donner une réponse en s'appuyant sur de nombreux critères tels que : les origines du jeune homme, son rang familial et social. Une fois satisfait, les retrouvailles et négociations du mariage entre deux familles va se faire. Toute la famille de la jeune fille se réunit pour fixer la dot à payer. Cette dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels que les vaches, les moutons, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel.

Le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels et maternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

La famille du jeune homme apprête tout ce qui a été demandé et détermine en accord avec la future belle-famille, la date de la célébration du mariage. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant, La dot (Mahar) est également précisée lors de la cérémonie qui est basée sur la lecture du verset coranique et le « Fatiha » est prononcée.

Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, du savon, de parfums, du sucre et du thé.

Ensuite la case de l'époux est construite près de la case de la belle-mère par les amis du jeune marié.

La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité jusqu'à cet instant. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois ans auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille d'apprécier leur gendre dans ses compétences et sa responsabilité comme chef de famille. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille accompagné de sa femme.

**Remarque :** L'hypothèse la plus pure c'est le mariage précoce et forcé. Ce problème a pour conséquences : l'abandon du foyer par des jeunes filles, les difficultés d'accouchement dues au non maturation des organes de reproduction chez les jeunes filles, les mortalités maternelles et néo-natales, les fistules obstétricales, etc.

#### **e)- Le rôle et la place des vieux, des jeunes et des femmes.**

Les vieux jouent un rôle primordial dans les règlements de conflits entre les familles dans les villages. Ils sont les détenteurs de toutes les civilisations (personnes ressources) du canton.

Les jeunes quant à eux, partent en aventure pour chercher fortune afin de satisfaire les besoins familiaux, ou apprendre le Saint Coran, notamment au Soudan. Ceux des jeunes qui sont restés dans le village se livrent aux activités socioéconomiques. Ils s'occupent sous la conduite de leur chef, de la mobilisation en cas des activités culturelles, juridiques et des cérémonies de mariage. Les jeunes qui constituent la dynamique de la communauté sont moins scolarisés.

Les femmes font les ménages, s'occupent de l'éducation des enfants. Elles pratiquent aussi les cultures agricoles (pluviales et maraichères), l'élevage des petits ruminants

## 1.2.4. Organisations Paysannes et Modernes

### 1.2.4.1 : Les organisations paysannes

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton est relativement faible. On note quelques organisations paysannes essentiellement représentées par les groupements villageois de développement, qui existent et mènent rarement des activités économiques. Elles sont créées dans le but de bénéficier des appuis qui leur sont offerts par les intervenants tels que : SECADEV, IAS, ANADER, PAM. Cependant, leur nombre dans le canton est très négligeable. On dénombre **07** groupements dans le canton. Ces groupements exercent des activités dans le domaine agricole (maraichage essentiellement), commercial (AGR pour les femmes) et social. Ils éprouvent d'énormes difficultés dans leurs fonctionnalités qui se caractérisent en général par :

- Une faible représentativité/légitimité des membres ;
- Une absence de procédures démocratiques et aptitude à rendre compte à leurs membres ;
- L'inexistence des textes de base et documents de reconnaissance officielle ;
- Le non-respect des procédures de création de groupement ;
- Un déficit de communication entre les membres et les responsables ;
- Une mauvaise gestion financière ;
- Une faible connaissance des techniques de la gestion de leurs activités ;
- L'absence d'une finalité noble pouvant contribuer au développement du canton.

On note la présence des groupements d'entraides sociales. La finalité des ressources financières mobilisées est de répondre aux obligations sociales de leurs membres (décès, mariages, baptême).

#### - Liste des Organisations paysannes

Villages	Groupement	Date de création	Genre	Membre			Documents de reconnaissance		Vocation
				F	H	T	Oui	Non	
Erné	Azouhour	2010	Mixte	40	20	60	X		Agropastoral
Erné	Etoile Noir	2010	Mixte	20	16	36	X		Agropastoral
Erné	Djazira	2013	Féminin	38	0	38	X		Agropastoral
Bouboukouré	Kouroute	2010	Mixte	15	30	45	X		Agropastoral
ErnéKabir	Djadidé	2005	Mixte	8	12	20			Agriculture
Walawala	Djimizé	2005	Mixte	12	30	42	X		pastoral
Bouratanigué	Nahim	2010	Mixte	2	39	41	X		pastoral

### 1.2.4.2 : Les organisations modernes



Pour promouvoir les compétences locales en vue d'une appropriation et la pérennisation des actions sur le processus de la planification locale, d'autres structures ont été mises en place. Une Association de Développement Cantonal (ADC/CCD) est une structure locale qui a pour mission de coordonner les activités de développement, l'Union de Développement des Groupes des Villages (UDGV) Au niveau grappe des villages et l'Organisation de Développement du village (ODV) au niveau village.

- **Le Comité Cantonal de Développement (CCD)**

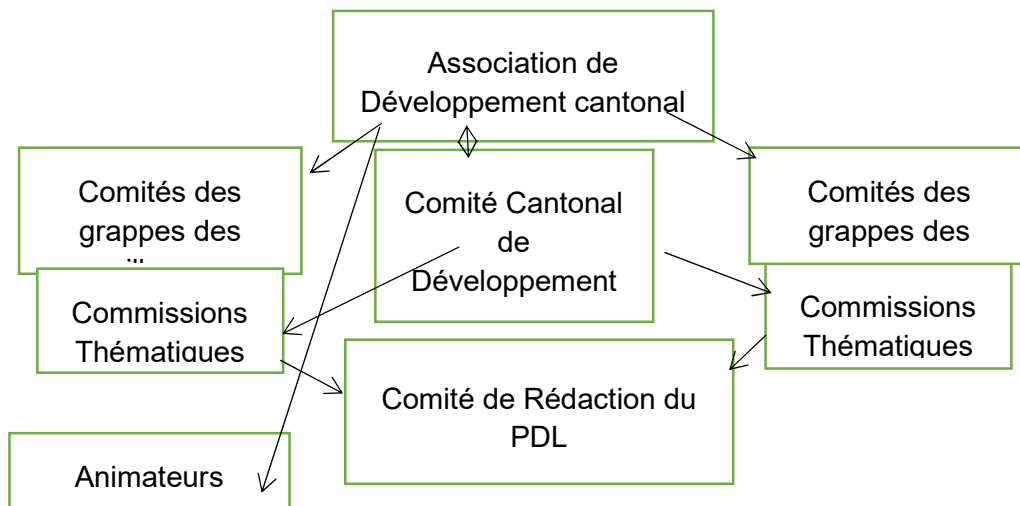
Le Comité Cantonal de Développement est une structure de référence pour la coordination des actions de développement local. Il assure la promotion et est responsable des décisions en matière de planification, de programmation, de financement et des investissements pour tous projets inscrits dans le PDL.

Le CCD sous la coordination du Bureau Exécutif de l'ADC dont les membres sont élus en Assemblée Générale Villageoise pour un mandat de 4 ans.

Spécifiquement, il est chargé de

- organiser le processus de planification locale, avec le chef de canton ;
- garantir la qualité du PDL ;
- soutenir le PDL devant le CDA, en vue de son approbation ;
- appuyer les promoteurs de projets inscrits au PDL ;
- présenter les microprojets des PDL pour financement aux potentiels bailleurs ;
- mettre en œuvre le PDL et assurer le suivi-évaluation.

**L'organigramme de la structuration cantonale se présente comme suit :**



**1.2.5. Les intervenants :**

Tableau 1 ; Liste des intervenants dans le canton Kourkouré

N°	Noms ou sigle	Domaine d'intervention	Réalisation	Période
1	HCR	Assistance, plaidoyer et sécurité aux réfugiés	Installation et prise en charge des réfugiés dans les camps.	2007
2	PAM	Assistance saisonnière.	Distribution des vivres/ratio	2008
3	IRC	Fournit des services de prévention et de traitement de la malnutrition à la population à travers les services sanitaires.	Mobilisation de la communauté à la prévention et traitement de la malnutrition.	2009
5	IAS	Installation des ouvrages hydrauliques, formation des CGPE (comités de gestion des points d'eau) et sensibilisation sur l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté)	Construction des forages au service de la communauté locale.	2019 - 2020
6	CARE INTERNATIONAL	Fourni des services de prévention et de traitement de la malnutrition dans le District Sanitaire de Dar-Tama à travers leur projet de la Prise en charge de la malnutrition aiguë (PCIMA).	Dotés les centres de santé des Equipements /matériels pour la prévention et le traitement de la malnutrition.	2019 – 2021
7	SECADEV/PAM	Projet d'urgence et développement intégré à travers La sécurité alimentaire et nutritionnelle.	Mobilisation et sensibilisation Communautaire dans le volet sanitaire et réalisation des projets	2007-2021
11	BCI/Fédération Al-Takhadoum	Planification locale	Elaboration d'un PDL	2020- 2022
12	Croix Rouge du Tchad	Ciblage des ménages pauvres et très pauvres		2020-2021

### 1.2.6 - Les infrastructures

Au cours de diagnostic, les Animateurs Locaux et les Comités de rédaction du plan de développement local RPDL avec l'appui de l'équipe projet avaient recensé quelques infrastructures dans le canton. Il faut signaler que les pistes rurales sont inaccessibles dans la saison de pluie. Il est souhaitable de solliciter leurs aménagements.

Celles - ci sont détaillées par domaine dans les lignes ci-après.

#### 1.2.6.1- Education

Le système éducatif est très défaillant car sur l'ensemble du canton, on dénombre deux écoles dont une école officielle construite en matière durable et l'autre communautaire. Ces écoles éprouvent des difficultés dans leurs fonctionnements. Ces difficultés sont liées au manque des enseignants de l'Etat et communautaires, faibles motivations des parents à envoyer leurs enfants à l'école. Il y a une très faible intervention des autorités traditionnelles dans l'éducation des enfants dans le canton.

L'instruction des enfants demeure un problème majeur dans le canton. Les parents sont peu motivés pour envoyer leurs enfants à l'école. Les enfants sont seulement utilisés pour aller derrière les animaux d'une part et occupés dans des travaux champêtres et l'exode rural d'autres part.

Tableau 1 :

Village	Type d'infrastructure	Bailleur	Etat d'infrastructure	Matériaux	Année de construction
ERNE CENTRE	Ecole officielle	Etat	Bon	En dur	2012
TCHAL-TCHAL	Ecole communautaire	Population	fonctionnelle	En brique cuite	2015

Tout récent en 2012 que les populations ont pris conscience d'envoyer leurs enfants à l'école dont l'effectif des élèves en 2021 se résume dans le tableau ci-après ;

Ecole	Nombre d'enseignants	Cycle	Classes	Effectifs des élèves		
				F	G	T
ERNE	Un enseignant communautaire	Primaire	CP1 au CM2	18	46	64
TCHAL-TCHAL	Un enseignant communautaire	Primaire	CP1 au CE1	09	26	35

### 1.2.6.1.2 – La Santé – Nutrition

Le Canton Gnéré dispose un centre de santé équipé des unités nutritionnelles. L'hypothèse la plus pure qu'il y'a un taux de fréquentation des communautés au centre de santé est plus/où. Par conséquent, Les communautés sont souvent victimes des nombreuses maladies. La plupart des maladies faibles sont sources de la faible pratique d'hygiène et assainissement. On note aussi les effets d'inondation en saison de pluie qui favorisent la prolifération des parasites vecteurs de plusieurs maladies hydriques et dermiques.

La situation nutritionnelle demeure un facteur préoccupant de santé dans la localité en particulier (les enfants, les femmes enceintes et allaitantes). Elle résulte en réalité des plusieurs facteurs, la faible disponibilité alimentaire due à la mauvaise production, à un régime alimentaire déséquilibré, à une méconnaissance de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, à des mauvaises habitudes alimentaires et au manque d'hygiène alimentaire et aussi à la consommation de l'eau non potable. Un nombre important des ménages pratiquent l'agriculture pour satisfaire les besoins alimentaires mais beaucoup d' entre eux s'approvisionnent en denrées alimentaires en faisant recours aux marchés locaux. Les aliments locaux disponibles à la portée de la population sont les céréales et les légumineuses par contre les aliments comme les fruits, la viande et les légumes ne sont pas en permanence à la portée de la population pour que la communauté puisse soutenir les conduites d'alimentation. Le régime alimentaire est dominé par la consommation de la boule. A cela s'ajoute, la pratique traditionnelle néfaste, l'automédication, la coupe de la lulette et le sevrage brusque des enfants. D'après les témoignages des certaines mères d'enfants déclarent avoir pratiqué le sevrage brusque pour des raisons qu'elles étaient enceintes ou se croyaient enceintes.

Les maladies récurrentes enregistrées au centre de santé durant l'année 2020.sont généralement : l'infection respiratoire aigüe simple, le traumatisme, les dysenteries, le paludisme, le mors du serpent et les cas inquiétant, c'est la malnutrition des femmes enceintes et allaitantes et les enfants.

Par ailleurs, dans le cadre de son appui en matière de la Santé –Nutrition, **l'ONG CARE INTERNATIONAL** avait construit des foyers d'apprentissages et de réhabilitation nutritionnelle (Farne) dans des villages du canton. Ces foyers sont dotés des relais communautaires qui sont équipés des matériels de sensibilisation tels que les boites à image. Ils s'occupent aussi de dépistage des enfants, les femmes enceintes et allaitantes à l'aide des outils tels que : **la toise, le Muac, la balance**. Ces outils sont utilisés généralement à prendre les mesures anthropométriques ; pour déterminer l'âge en mois des enfants de 0 à 59 mois ; calculer les

indices anthropométriques et donner leurs significations ; et de classer le degré de la malnutrition selon ces indices. Les enfants ou les femmes dont leurs indices déclarés positives, ils seraient référés dans les centres les plus proches pour la prise en charge de leurs traitements. .

Voici une statistique des cas de malnutrition enregistrés en cour de l'année 2021.

Différents cas de malnutrition	Catégorie par sexe	
	Filles	Garçons
Malnutrition Aiguë Modérée (MAM)	150	79
Malnutrition Aiguë Sévère (MAS)	79	81
Les retournés de l'UNT de Guéréda qui sont sous-traitèrent	11	05
<b>Total</b>	<b>240</b>	<b>165</b>

Infrastructures socio sanitaires existantes

Localisation	Type d'infrastructure	Bailleur	Nombre d'infirmiers/relais	Matériaux construits
Erné centre	Centre de santé	Etat	1	Dur
	Foyer d'apprentissage et de réhabilitation Nutritionnelle	BMZ		Dur
Ebééré	Foyer d'apprentissage et de réhabilitation Nutritionnelle	BMZ	1	Dur
Koumouda	Foyer d'apprentissage et de réhabilitation Nutritionnelle	BMZ	1	Dur

**Commentaire :** Dans l'ensemble, les équipements sanitaires paraient satisfaisants pour se soigner, mais le problème majeur reste la faible fréquentation de la communauté dans le centre de santé. Selon les témoignages, cette faible fréquentation est liée au problème d'habitude et d'inconscience. Leurs aînées se faisaient soigner au pays voisin à la République du Soudan donc eux à leur tour, ils préféreraient se soigner aussi au pays voisin que d'aller au centre de santé de leur canton en se basant sur le fait de dire des autres que les médicaments sont chères dans tous les services sanitaires au Tchad.

#### 1.2.6.1.2.3 - L'hydraulique :

Pour ce qui est de l'hydraulique, on note des infrastructures modernes. Trois (3) Pompes à Motricité Humaines (PMH) et un puits pastoral. Ces ouvrages connaissent des problèmes dans leurs fonctionnements par faute de disparition des comités de gestion.

Nom du village	Bailleur	Nombre d'ouvrages	Etat de l'ouvrage	Matériaux de construction	Année de réalisation
Erné centre	Etat	3 Pompes à motricité humaines	2 fonctionnel et une en panne	Dur	2008
	Etat	Puits pastoral	Fonctionnel	Dur	2006

### 1.3 – Les Activités économiques

Les activités socio-économiques des populations du canton Gnéré reposent essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, le petit commerce et d'autres moins importantes telles : les cueillettes, et l'artisanat. Il existe aussi d'autres sources de revenus qui sont des prestations tels que l'exode rural des jeunes, la maçonnerie, les fabriques des briques, la main d'œuvre, la boucherie et le transport.

#### 1.3.1 Agriculture

L'agriculture est la première source de revenue de la population du canton. Plus de 80% de la population du canton pratique l'agriculture. Elle se pratique en trois (3) types des productions

- Les productions pluviales,
- les productions maraichères et de contre saison

- les productions fruitières.

### **A/ Les productions pluviales**

Les principales cultures pratiquées en saison pluviales sont listées par ordre d'importance : le mil, le sorgho, le haricot, l'arachide et le sésame. Ces récoltes sont destinées en grande partie pour la consommation au sein des ménages.

Les cultures de rentes (destinées à la vente) constituées essentiellement des produits tels que : l'arachide, le haricot et le sésame. Ces récoltes vendues serviraient à acheter les produits des premières nécessités, les matériels de labours et aussi à d'autres besoins supplémentaires.

#### **A1)- Les Surfaces cultivées et les rendements**

Compte tenu de l'insuffisance des terres cultivables dues à la nature accidentée du relief à cela s'ajoutent la densité de la population, la capacité limitée des producteurs en équipements/intrants, la faible technique d'exploitation agricole et les conflits agriculteurs-éleveurs, les superficies des champs exploitées sont très réduites. Selon les producteurs, la superficie moyenne exploitée par ménage dans le canton se limite en majorité pour toutes spéculations confondues par campagne est de 3 à 4 hectares.

Les rendements varient d'une superficie à une autre à cause car ceux-ci dépendent de plusieurs facteurs dont la nature des sols, la mauvaise répartition pluviométrique, les méthodes culturales, la dévastation des champs par le bétail, les ennemis des cultures etc. Toutefois, selon les témoignages des producteurs, les rendements moyens par ménage sont estimés entre 7 à 10 sacs pour des spéculations confondues.

#### **A2)- Outils et système de production**

Les outils utilisés sont généralement rudimentaires. Il s'agit de la houe traditionnelle, de la hache et des machettes.

Le mode de production dans le canton est de type extensif et se caractérise par un système sur brûlis, faible système d'assolement, sans jachères à cause de la pression démographique.

#### **A3/Système de conservation et de stockage**

Pour conserver les récoltes, la population du canton Gnéré construits des greniers en terre battue. Cette manière de conservation expose les denrées à d'énormes intempéries qui sont entre autres, l'humidité, l'effet des insectes et engendre de risque en cas d'incendie dans le village d'une part, et favorise une mauvaise gestion des récoltes (utilisation abusive pour l'achat des besoins des première nécessité) parce que c'est à la portée de la famille entière. Ce qui fait que les ménages ne disposent plus de stocks suffisants pour faire face à la période de soudure, ce qui les oblige à travailler dans les champs des nantis ou à pratiquer des prêts usuraires. Ces pratiques sont très rependues dans le canton.

Malheureusement, Ces cultures sont sujettes à d'énormes contraintes écologiques pendant ces dernières années.

#### **A4/Le calendrier agricole**

<b>Activités</b>	<b>Période</b>
<b>Défrichage</b>	Mai- juin
<b>Labours/semis</b>	Juin- juillet- Août
<b>Sarclages</b>	Aout- septembre
<b>Récolte</b>	Septembre – Octobre
<b>Battage et stockage</b>	Novembre - Décembre

### **B/ les productions de contre saison**

Les cultures de contre saison se limitent essentiellement aux produits maraichères. Parmi les plus importants, on note : l'oignon, l'ail, la pastèque, la tomate, le piment, patate douce, gombo, courgettes et pomme de terre etc.... Ces cultures sont pratiquées tout au long des Ouaddi juste après la saison pluvieuse (début octobre) et les produits issus de ces cultures sont en grande partie vendus au frais à bas prix dans les marchés hebdomadaires. Ces productions procurent d'importants revenus aux exploitants leurs permettant de contribuer pour subvenir aux besoins ménagers. Notons que c'est une activité pratiquée généralement par les femmes.



Malheureusement, ces productions connaissent d'énormes problèmes : la faible technique d'exploitation, la présence des ennemis des cultures, le manque des équipement/intrants maraichers.

### C/Les productions fruitières

Les espèces les plus dominantes de ces productions dans le canton sont les manguiers, le citronnier, palmiers dattier, goyaviers et des papayers qui sont produits dans des jardins aux abords des Ouaddis. Ces produits sont vendus à bas prix dans les marchés hebdomadaires.

### D/Moyens de transport

Le transport des récoltes vers le village est très coûteux dans le canton car le moyen de transport le plus utilisé est la charge des chameaux qui varie entre 8 à 10 coros par charge de 200 kg selon les distances. Cette population n'ayant pas ses propres moyens est contrainte de supporter cette charge. Cela constitue un manque à gagner car cette quantité du mil n'entre pas au village. Si seulement ces populations disposaient elles-mêmes de moyens de transport, ceci aura mieux contribué à combler ce déficit.

Tableau 1 : Atouts, faiblesses, opportunités et menaces dans le domaine agricole

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Disponibilité d'une main d'œuvre jeune, dynamique et engagée ;</li> <li>○ Existence des terres cultivables ;</li> <li>○ Pluviométrie moyenne pour les cultures pluviales ;</li> <li>○ Existence des Ouaddis et la nappe phréatique peu profonde favorable pour les cultures maraichères ;</li> <li>○ Existence des fumures organiques...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faible niveau d'encadrement des producteurs en techniques de production agricole ;</li> <li>○ Faible niveau d'accès aux intrants, équipements et matériels agricoles ;</li> <li>○ Absence des structures des micro- finance pour soutenir les agricultures ;</li> <li>○ Insuffisance des infrastructures de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles et maraichers ;</li> <li>○ Insuffisance de vulgarisation des variétés culturales ;</li> <li>○ Manque des infrastructures hydro- agricoles ...</li> <li>○ Insuffisance des moyens de transport.</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présence d'ANADER et de quelques ONG ;</li> <li>○ Présence des sites potentiels tout au long des wadis propices aux cultures</li> <li>○ Existence de plusieurs marchés ;</li> <li>○ Présence des fumures organiques ;</li> <li>○ Présence des ingrédients pour la fabrication du bio pesticide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Forte pression d'érosion hydrique et éolienne ;</li> <li>○ Présence des ennemis de cultures ;</li> <li>○ Les effets néfastes du changement climatique ;</li> <li>○ Résurgence des conflits agriculteurs-éleveurs ;</li> <li>○ Appauvrissement des sols cultivables par la mono -culture.</li> </ul>

Au regard des contraintes et menaces évoquées dans le domaine de l'agriculture, les populations du canton suggèrent les solutions suivantes :

- Promouvoir l'accès aux moyens de production agricole ;
- L'intégration de l'agriculture et de l'élevage ;
- L'utilisation des engrais organiques et des pesticides biologiques pour lutter contre l'appauvrissement des sols et les ennemis des cultures ;
- Promouvoir le système de rotation et de cultures associées ;
- Former les paysans en techniques culturales, gestion des produits
- Favoriser l'écoulement des produits ;
- Construire des magasins pour un meilleur stockage et une bonne gestion des produits agricoles.
- Appui en crédit et subvention des matériels agricoles aux producteurs ;
- Rendre disponible les semences améliorées aux producteurs
- La maîtrise de l'eau de surface et souterraine ;
- Renforcement du milieu OP et création des filières de production. ;

- Promouvoir la technique de production – conservation – transformation et commercialisation des produits agricoles ;

### 1.3.2 : l'élevage

Le canton Gnéré dispose d'un potentiel pastoral important et diversifié. L'élevage constitue la principale source de revenus pour une grande partie des ménages. Il est pratiqué par presque toutes les couches de la population et mobilise aussi bien les hommes, les femmes que les enfants. Cependant, le système de production demeure extensif, peu productif et repose sur un élevage familial et traditionnel de prestige. Par ordre d'importance, les espèces animales élevées sont entre autres : les caprins/ovins, les bovins, les camelins, les équins, les asines et la volaille.

La plupart de la population pratique l'élevage de type sédentaire. Ce dernier permet à la population de ne plus s'éloigner de leurs animaux. Pendant la saison de pluies les propriétaires des animaux font des parcs tout près de leur village pour les surveiller. Après la récolte, les animaux sont parqués dans les champs rôtent dans les ouaddis aux alentours des villages pour paître.

Il figure deux modes de tenure : Le gardiennage direct sédentaire c'est à dire que les agro-éleveurs eux-mêmes s'occupent de leur bétail mais il y'a aussi le gardiennage indirect qui consiste à recruter des personnes amenées d'ailleurs selon des clauses bien appropriées.

Comme partout ailleurs dans le Dar-Tama, l'élevage est une composante essentielle de développement et demeure un secteur prioritaire. Il contribue substantiellement à la sécurité alimentaire et constitue une ressource pérenne et renouvelable sur laquelle les ménages peuvent compter pour améliorer leurs conditions des vies

L'Elevage des bovins

- L'élevage des bovins est de type sédentaire extensif. Les éleveurs sédentaires sont composés des personnes se trouvant dans des endroits fixes et qui font de l'élevage une activité principale ou qu'ils le rattachent à l'agriculture.

L'élevage des petits ruminants

- L'élevage des petits ruminants occupe une place importante dans les ménages. Il permet de subvenir aux besoins les plus courants de la famille.

L'Elevage de la volaille

- Pratiqué par la majorité des ménages dans le canton, l'élevage des volailles constitue une source de revenu la plus courante des familles. Cependant, les dispositions sont très peu prises en ce qui concerne la vaccination préventive contre la maladie de New Castle qui est une cause principale de décimation des volailles dans le canton

Malheureusement, ce secteur connaît beaucoup de problèmes qui influencent négativement la production animale. Il s'agit des nombreuses épidémies et maladies en particulier chez les bovins (Source Secteur Elevage de Dar-Tama).

- dermatose nodulaire ;
- peste des petits ruminants ;
- péripneumonie contagieuses (bovin, caprin) ;
- charbon bactérien ;
- vers intestinaux ;
- charbon symptomatique ;
- pasteurellose et piétin ;
- News castels ;
- Gumboro et choléra aviaire etc.

**Tableau 2** : Atouts, faiblesses, opportunités et menaces dans le domaine de l'élevage

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cheptel important et diversifié ;</li> <li>○ Existence du pâturage et de quelques points d'eau ;</li> <li>○ Existence d'un savoir-faire local en matière de conduite de l'élevage ;</li> <li>○ Existence des bras valide ;</li> <li>○ Une communauté de type agro- éleveur...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faible niveau d'encadrement des éleveurs ;</li> <li>○ Faible couverture vaccinale ;</li> <li>○ Pratique de l'élevage de prestige ;</li> <li>○ Insuffisance des infrastructures vétérinaires et de l'hydraulique pastorale ;</li> <li>○ Inexistence des initiatives et des matériels de transformation de la viande et d'autres sous-produits ;</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de poste vétérinaire ;</li> <li>○ Présence des ONG ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Persistance des maladies infectieuses et parasitaires ;</li> <li>○ Dégradation des ressources naturelles pour l'alimentation du bétail ;</li> <li>○ Le surpâturage ;</li> <li>○ Conflit agro- pastoral lié à l'accès aux ressources naturelles ;</li> <li>○ Vol du bétail</li> </ul>

Dans le domaine l'Elevage, les populations du canton suggèrent les solutions suivantes :

- Former des auxiliaires d'élevage et assurer un suivi vétérinaire régulier du bétail
- Promouvoir la constitution des GIP (groupement à Intérêt pastoraux) ;
- Définir des espaces pour les éleveurs.

### 1.3.3. Pêche

Cette activité n'est pas pratiquée par la population du canton par manque des points et cours d'eau permettant.

### 1.3.4 Commerce

Les activités commerciales sont diverses et peu développées. Ils se limitent principalement à la vente des produits agro- pastoraux, aux produits d'artisanats et des cueillettes à cela s'ajoute l'activité d'échange monnaie Soudanaise (Djineh) à celle Tchadienne francs (CFA). Dans tout le cas, les cantons voisins à la frontière (Tchad – Soudan) échangent sans problème les monnaies (Djineh et FCFA) dans leurs activités commerciales. La position géographique du canton est favorable aux activités commerciales due à un nombre important des marchés ainsi que la traversée de la route Abéché- Soudan. Il y a aussi un nombre important des commerçants détaillants qui importent et exportent les produits sur les marchés. Ces commerçants sont parfois confrontés au problème de l'enclavement, des taxes douanières et au manque des infrastructures de microcrédits. L'impraticabilité des pistes rurales est aussi une difficulté réelle car certains marchés hebdomadaires sont inaccessibles pendant la saison des pluies et cela bloque généralement les activités commerciales.

Au regard des difficultés rencontrées dans le domaine commercial, les populations suggèrent les solutions suivantes :

- La création des structures d'épargne et des crédits autogérés ;
- L'aménagement des pistes rurales reliant les villages aux grands marchés.
- Octroi et subvention des moyens de transport agricoles ;
- Promouvoir des Activités génératrices des revenus.

**Tableau** : les marchés locaux pratiqués par les communautés du canton Gnéré

<b>Marché local</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>	<b>Dimanche</b>
Erné			PM				
Dindilé						GM	
Kourkouré							PM
Kassiné	PM						
Koumouda			GM				
Djiré				GM			
Amzoer					GM		

**GM** : Grand marché **PM** : Petit marché

### **1.3.5 - Artisanat**

L'artisanat est moins développé dans le canton. Toutefois, elle est exercée par des personnes des classes défavorisées et répartie en trois (03) catégories :

- La première catégorie c'est la forge qui s'occupe de la fabrication des outils aratoires, rudimentaires agricoles (houes, dadas, haches, coupe-coupe, couteau, sagaie, faux, etc.) Les forgerons jouent un rôle très important parce qu'ils fabriquent des outils aratoires favorables aux activités agropastorales et aux ménages. .
- La deuxième catégorie des artisans comprend les tresseurs des nattes, les paniers, des éventails etc.
- La troisième catégorie concerne la poterie pratiquée par les femmes. Il y a aussi la présence très importante des couturiers et des sculpteurs qui sculptent les pilons, les mortiers, les manches de houes et des haches. La cordonnerie est exercée aussi par des familles spécifiques. Il y a ceux qui la tannerie à base de la peau de mouton des couvertures, des chaussures, des sacs, des ornements de cheval...

En outre, l'absence de centre de formation professionnelle et des infrastructures des microcrédits ne leur permettent pas d'améliorer les qualités de leur prestation de service.

### **1.3.6 Autres activités : La cueillette**

La cueillette est pratiquée par la communauté pour la subsistance. Elle concerne toutes les parties des plantes telles que les fruits, les feuilles, les tubercules, les fleurs... qui servent à l'alimentation et autres usages. La plupart de ces produits sont autoconsommés. Plusieurs espèces ligneuses existant dans la zone peuvent être exploitées pour des multiples usages domestiques voire commerciaux à l'exemple de la gomme arabique dont l'extraction de la gomme constitue une activité génératrice de revenu importante. Ainsi l'exploitation et la transformation des produits forestiers non ligneux pourraient constituer une filière lucrative si seulement un appui conséquent est apporté aux exploitants. Les produits usuels de la cueillette les plus rencontrés dans la zone sont : la gomme arabique, les fruits du savonnier, le tamarin, le jujube etc.

## II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

### 2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

#### 2.1.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1 - Faible production et productivité agricole	Tout le canton	Faible encadrement des producteurs sur les techniques culturales ; Techniques de production agricoles rudimentaires ; Dégradation des espaces cultivées et cultivables ; Erosion hydrique et éolienne ; Mauvaise répartition pluviométrique ; Diminution de la fertilité des sols ; Surexploitation des terres cultivables ; Présence des ennemis des cultures Insuffisance des semences améliorées...	Faible rendement Insécurité alimentaire Famine Pauvreté Exode rurale des bras valides...	Existence des services techniques de l'Etat (ANADER) et ONG ; Existence des terres cultivables ; Présence des mains d'œuvres valides ...	Encadrement des producteurs sur les itinéraires techniques de cultures ; Valorisation des abords des ouaddis par la construction des ouvrages hydro- agricoles ; Formation des producteurs sur les techniques des défenses-restaurations des sols (DRS) et conservations des eaux des surfaces (CES) ; Sensibilisation de la population sur les techniques des rotations des cultures ; Revalorisation des fumures organiques pour amender les sols ; Formation des producteurs sur les techniques de traitement bio-pesticide ; Promouvoir la multiplication des semences améliorées adaptées ; Appui en intrant et équipement agricole...
2-Le rendement agricole ne couvre pas les besoins des ménages	Tout le canton	Augmentation des besoins de ménages ; Faible revenus des ménages ; Insuffisance des AGR ; Mauvaise gestion des récoltes ; Destruction des récoltes par le bétail, incendie, rongeurs ; Méconnaissance de l'utilisation des fumures organiques ....	La cherté vie ; Rupture des stocks de céréale en période de soudure et vulnérabilité des ménages	Existence des zones de production agricole ; Existence de l'ANADER et des OP ; Existence des marchés	Formation des producteurs sur la technique de production, transformation et conservation des produits agricoles ; Formation des producteurs sur les techniques de conservation et d'entrepôts Promouvoir les AGR ; Entreprendre la construction des magasins de stockage ...
3-Prolifération des maladies du bétail et de la volaille	Tout le canton	Faible couverture vaccinale des animaux ; Insuffisance d'agents vétérinaires ; Insuffisance des produits vétérinaires de qualité ; Utilisation des produits vétérinaires prohibés...	Baisse de la production et de la reproduction du bétail et de la volaille ; Amaigrissement ; Perte de valeur marchande ; Mortalité des animaux ;	Existence des services vétérinaires ; Existence de la zone de pâturage par endroit et des éleveurs	Assurer la couverture vaccinale du bétail ; Encadrer les éleveurs sur les techniques de conduite de l'élevage ; Renforcement du personnel vétérinaire qualifié ; Formation et équipement des auxiliaires d'élevages ; Création et équipement des boutiques d'intrants vétérinaires ; Sensibilisation des éleveurs sur le traitement curatif et préventif ...

4-Insuffisance de pâturage.	Tout le canton	Aléas climatiques ; Action anthropique sur l'environnement ; Surpâturage ; Faible technique de production des aliments complémentaires ...	Déplacements à la recherche du pâturage ; Perte du bétail ; Conflits agriculteurs-éleveurs (divagation du bétail)	. Idem	Sensibiliser les éleveurs pour une utilisation rationnelle et durable des pâturages ; Promotion des cultures fourragères ; Sensibilisation des éleveurs sur les techniques de production et d'achat des aliments supplémentaires...
5- Tassement rapide des cours d'eaux ;	Tout le canton	Faible pluviométrie ; Insuffisance des puits pastoraux et mares...	conflits autour des points d'eau ; amaigrissement et mortalité du bétail...	Nappe phréatique peu profonde	Plaidoyer auprès des autorités du domaine et autres partenaires à la réalisation des ouvrages pastoraux ; Sensibiliser les éleveurs sur la gestion des points d'eaux ; Sensibilisation sur la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale des éleveurs...

### 2.3.1 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
1- Faible production et productivité agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des terres cultivables ;</li> <li>Existence des services techniques (ANADER) et des ONG</li> <li>Existence des fumures organiques.</li> <li>Présence des matériaux de construction ;</li> <li>Abords des wadis propices à la culture agricole...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs en matériel et équipement agricole ;</li> <li>Entreprendre des actions d'amélioration des conditions des producteurs agricoles en réalisant des ouvrages hydroagricoles ;</li> <li>Promouvoir l'intensification et la diversification des cultures agricoles ;</li> <li>Utiliser les fumures organiques ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser la population sur les techniques des rotations des cultures ;</li> <li>Revaloriser les fumures organiques pour amender les sols ;</li> <li>Valoriser les abords des wadis par la construction des ouvrages hydro agricoles ;</li> <li>Former les producteurs sur les itinéraires techniques de cultures ;</li> <li>Entreprendre des actions sur les techniques de traitement bio-pesticide ;</li> <li>Former les producteurs sur les techniques des défenses-restaurations des sols (DRS) et conservations des eaux des surfaces (CES) ;</li> <li>Initier les Champs écoles paysannes (CEP) ;</li> <li>Promouvoir les semences précoces ;</li> <li>Construire une boutique d'intrants agricoles.</li> </ul>
2- Le rendement agricole ne couvre pas les besoins des ménages		<ul style="list-style-type: none"> <li>Diversification des cultures agricoles à travers l'acquisition des équipements/intrants ;</li> <li>Initier et mobiliser les ressources pour la réalisation des ouvrages agricoles ;</li> <li>Promouvoir les AGR tout en assurant la formation des promoteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménager des sites d'exploitations agricoles ;</li> <li>Former les producteurs en techniques de transformation, commercialisation et conservation des produits agricole etc...;</li> <li>Entreprendre la construction des structures de stockage ;</li> <li>Formation des producteurs sur les techniques de conservation et d'entrepôts ;</li> <li>Initier les producteurs ou productrices dans l'octroi des crédits agricoles et mettre sur place des comités de surveillance des zones de pâturage...</li> </ul>

3- Prolifération des maladies du bétail et de la volaille	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de services vétérinaire et des ONG (CARE BMZ) ;</li> <li>• Existence des marchés et des organisations faitières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la santé animale tout en luttant contre les produits vétérinaires prohibés ;</li> <li>• Création des boutiques d'intrants vétérinaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès aux produits vétérinaires de qualité ;</li> <li>• Former et équiper les auxiliaires d'élevage en kits vétérinaires ;</li> <li>• Sensibiliser les éleveurs sur les traitements préventifs et curatifs et renforcement du personnel vétérinaire qualifié ;</li> <li>• Créer et équiper des boutiques vétérinaires villageoises.</li> </ul>
4- Insuffisance de pâturage et tarissement rapide des eaux de surface	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des services vétérinaires et du pâturage ;</li> <li>• Nappe phréatique peu profonde ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir les aliments complémentaires au bétail tout en conservant l'élevage intensif ;</li> <li>• Aménagement des ouvrages pour hydro pastoraux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation les éleveurs sur la technique des cultures fourragères ;</li> <li>• Entreprendre des actions d'approvisionnement en aliments complémentaires (Pierres alléchées, natron etc...), construire des ouvrages pastoraux et sensibiliser les éleveurs sur la gestion durable des ouvrages réalisés...</li> </ul>

## 2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

### 2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1- Dégradation progressive des Ecosystèmes	Tout le canton	Action anthropique ; Surpâturage ; Erosion hydrique et éolienne Méconnaissance de la loi N° 14 ; Effets néfastes liés au réchauffement climatiques ; Taxe illégale imposée par certains agents des eaux et forêts ; Feux de brousse ; Chasse à la faune sauvage ...	Désertification Réchauffement climatique Faible pluviométrie ; insuffisance d'aliment pour les humains et le bétail ; Appauvrissement des sols...	Existence de la faune et de la flore ; Existence des services des eaux et forêts ; Existence de la loi N°14 ; Présence des wadis ...	Lutter contre la coupe abusive des bois verts ; Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ; Création des sites de pépinières ; Créations des sites de reboisement et mis en défens ; Former les producteurs sur les techniques de production, de plantation des arbres et de les entretenir ; Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale et affectation des agents forestiers formés ; Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ; Encourager la plantation et entretien des arbres dans les lieux publics ; Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ; Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ; Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffes ; Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie. Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres ; Sensibiliser les paysans producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker les gommés arabiques avant la commercialisation ; Construire des barrages dans les ouaddis pour stopper érosion hydrique ; Créer de comité de surveillance dans les villages et les former ; Appui en produit phytosanitaire ; Sensibilisation à la consommation aux produits forestiers non ligneux ; Plantation des espèces d'arbres favorables pour le brise-vent....



## 2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1- Dégradation progressive des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des ressources végétales et quelques ressources fauniques ;</li> <li>• Présence des wadis ;</li> <li>• Existence du service des eaux et forêts...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprendre un mécanisme de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles ;</li> <li>• Entreprendre des actions de reboisement et de la mise en défens ;</li> <li>• Entreprendre des actions de formation et de sensibilisation sur la loi N°14 régissant la gestion de la faune et de flore.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre la coupe abusive des bois verts ;</li> <li>• Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ;</li> <li>• Création des sites de pépinières ;</li> <li>• Créations des sites de reboisement et mis en défens ;</li> <li>• Former les producteurs sur les techniques de production, de plantation des arbres et de les entretenir ;</li> <li>• Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ;</li> <li>• Affectation des agents forestiers formés ;</li> <li>• Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ;</li> <li>• Encourager la plantation et entretien des arbres dans les lieux publics ;</li> <li>• Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ;</li> <li>• Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ;</li> <li>• Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffes ;</li> <li>• Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie.</li> <li>• Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres ;</li> <li>• Sensibiliser les paysans producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker les gommages arabiques avant la commercialisation ;</li> <li>• Construire des barrages dans les ouaddis pour stopper érosion hydrique ;</li> <li>• Créer de comité de surveillance dans les villages et les former ;</li> <li>• Appui en produit phytosanitaire ;</li> <li>• Sensibilisation à la consommation aux produits forestiers non ligneux ;</li> <li>• Plantation des espèces d'arbres favorables pour le brise-vent....</li> </ul>

## 2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

### 2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible revenus des ménages	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des besoins des ménages ;</li> <li>• Faible rendement économique ;</li> <li>• Faible technique des producteurs sur la transformation, conservation et commercialisation des produits agropastoraux ;</li> <li>• Insuffisance des intrants et équipements agropastoraux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insécurité alimentaire dans les ménages ;</li> <li>• Vulnérabilité des ménages ;</li> <li>• Surcharges des travaux ménagers des femmes ;</li> <li>• Exode rural des jeunes valides ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des wadis favorisant les cultures ;</li> <li>• Existence des marchés,</li> <li>• Existence des commerçants</li> <li>• Existences des produits agropastoraux...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui en intrants et équipement agropastoral ;</li> <li>• Formation des producteurs sur la technique de transformation, conservation et commercialisations des produits agricoles ;</li> <li>• construction des structures de stockage et Formation en gestion des récoltes.</li> </ul>
2-Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impraticabilités des pistes en saison des pluies</li> <li>• Insuffisance des moyens de transport</li> <li>• Eloignement des marchés...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mévente ;</li> <li>• Perte des produits ;</li> <li>• Prix dérisoire ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des pistes rurales ;</li> <li>• Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ;</li> <li>• Existence des bras-valides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles ;</li> <li>• Aménagements des pistes ruraux...</li> </ul>
3-Manque des structures des microfinances	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'initiatives d'organisation adéquate en la matière ;</li> <li>• Problème d'accès au crédit ;.</li> <li>• d'appui (Caisses d'épargnes – crédits autogérées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprenariat local peu développé ;</li> <li>• Oisiveté des jeunes...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des potentialités économiques ;</li> <li>• Existence des groupements à vocation agropastorales ;</li> <li>• Existence des commerçant(e)s.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer pour la création des structures des micros financés ;</li> <li>• Initiation en caisse d'épargne et crédits autogérées ;</li> <li>• Formation sur l'entreprenariat ;</li> <li>• Formation sur la diversification des AGR...</li> </ul>

### 2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
Faible revenus des ménages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des wadis favorisant les cultures agropastorales ;</li> <li>• Existence des marchés et des commerçant (e)s ;</li> <li>• Existence des produits agropastoraux et de quelques groupements ;</li> <li>• Existences des ONG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les revenus des ménages tout en assurant les productivités agropastorales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui en intrants et équipement agropastoral ;</li> <li>• Formation des producteurs sur la technique de transformation, conservation et commercialisons des produits agricoles ;</li> <li>• Construction des structures de stockage et Formation en gestion des récoltes.</li> </ul>
Difficultés d'écoulement des produits agricoles en saison pluvieuse.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des pistes rurales ;</li> <li>• Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ;</li> <li>• Existence des bras-valides.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les conditions d'écoulement des produits agricoles en toute saison</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles ;</li> <li>• Appui en moyens de transport des produits agricoles aux organisations paysannes.</li> <li>• Aménagements des pistes rurales...</li> </ul>
Manque des structures des micros finances.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des potentialités économiques ;</li> <li>• Existence des groupements à vocation agro-pastorales ;</li> <li>• Existence de femmes commerçantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'octroi des crédits à travers la construction des structures des micros finances.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer pour la création des structures de la micro finance pour accéder aux crédits agricoles ;</li> <li>• Mise en place d'une caisse d'épargne et de crédits autogérées ;</li> <li>• Formation sur l'entreprenariat ;</li> <li>• Formation des producteurs sur la filière ;</li> <li>• Formation sur la diversification des AGR...</li> </ul>

## 2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1- Prolifération des maladies	Canton	Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement ; Prolifération des moustiques Faible couverture vaccinale ; Faible fréquentation de centre de santé ; Automédication ;	Taux de mortalité et morbidité élevés ; Invalidité des personnes ; Traumatisme ; Baisse de l'économie ...	Présence d'un centre de santé et du personnel soignant ; Existence des ONGS...	Sensibilisation et formation de la population sur la bonne pratique sur l'hygiène et l'assainissement ; Sensibilisation de la population à la fréquentation des centres de santé ; Sensibilisation de la population pour l'utilisation de moustiquaires imprégnées Renforcement des capacités du personnel soignant ; Sensibilisation sur la vaccination de routine ...
2-Difficultés d'accès à l'eau potable	Canton	Insuffisance des infrastructures d'eau potable Faible technique de traitement des eaux de consommation ; Consommation des eaux non potables...	Prolifération des maladies hydriques et diarrhéiques ; Perte en vies humaines...	Existence de l'Etat et ONG ; La nappe phréatique peu profonde : Existence des matériaux des constructions et des quelques forages	Construction des forages, mini château ; Formation des comités de gestion des ouvrages hydrauliques ; Plaidoyer pour l'implication de l'Etat et des partenaires hydrauliques Sensibilisation de la communauté sur la technique de traitements des eaux ; Mise en place et formation des membres des comités WASH...
3. Complication liée à l'accouchement	Canton	Faible fréquentation prénatale et postnatale des femmes enceintes et allaitantes ; Accouchement à domicile ; Mariage précoce et forcé ; Grossesse rapprochée et indésirée ; Méconnaissance de procédures d'accès à l'ambulance ; Eloignement du centre de santé ; Insuffisance des matrones formées ...	Mortalité maternelle et infantiles ; Césarienne ; Fistules ; Fréquence des maladies néonatales...	Existence d'un centre de santé et de district à Guéréda et d'Amzoer ; Existence des ambulances dans le district ; Existences des matrones traditionnelles et des relais communautaires...	Sensibilisation de la population sur l'importance de la fréquentation des centres de santé, au respect du planning familial et la santé de reproduction ; Augmentation en moyens de transport des patients ; Appui à la subvention des soins des enfants, des femmes enceintes et femmes allaitantes ; Sensibilisation des communautés à l'importance de la CPN ; Renforcement des capacités du personnel soignant ...
4- Malnutrition élevée des enfants et des femmes	Canton	Faible diversification et consommation des alimentaires calorifiques Sevrage brusque ; Sous-alimentation ...	Maladies opportunistes ; décès... Mauvaise croissance et déformation des enfants...	Existence de centre de nutrition Disponibilité des céréales, des fruits et des légumineuses...	Création et formation des comités nutritionnels dans les villages ; Sensibiliser la population à la fréquentation de centre nutritionnel ; Sensibilisation sur la diversification alimentaire et à l'allaitement exclusif ...

## 2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1- Prolifération des maladies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence des services et personnel de santé ;</li> <li>• Existence des ONG...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les conditions d'accès à la santé de la population.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation et formation de la population sur la bonne pratique sur l'hygiène et l'assainissement ;</li> <li>• Sensibilisation de la population à la fréquentation des centres de santé ;</li> <li>• Sensibilisation de la population pour l'utilisation de moustiquaires imprégnées ;</li> <li>• Renforcement des capacités du personnel soignant ;</li> <li>• Sensibilisation sur la vaccination de routine ...</li> </ul>
2-Difficultés d'accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La nappe phréatique peu profonde ;</li> <li>• Existence des matériaux des constructions ;</li> <li>• Existence des quelques forages.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les conditions d'accès à l'eau potable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction des forages, mini château ;</li> <li>• Formation des comités de gestion des ouvrages hydrauliques ;</li> <li>• Plaidoyer pour l'implication de l'Etat et des partenaires hydrauliques</li> <li>• Sensibilisation de la communauté sur la technique de traitements des eaux ;</li> <li>• Mise en place et formation des membres des comités WASH...</li> </ul>
3-Difficultés liées à l'accouchement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un centre de santé et du personnel soignant ;</li> <li>• Existence du district sanitaire à Guéréda ;</li> <li>• Existence d'ambulance et des matrones...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les conditions d'accouchement des femmes enceintes et allaitantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation de la population sur l'importance de la fréquentation des centres de santé, au respect du planning familial et la santé de reproduction ;</li> <li>• Augmentation en moyens de transport des patients ;</li> <li>• Appui à la subvention des soins des enfants, des femmes enceintes et femmes allaitantes ;</li> <li>• Sensibilisation des communautés à l'importance de la CPN ;</li> <li>• Renforcement des capacités du personnel soignant ...</li> </ul>
4-Malnutrition élevée des enfants et des femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des centres de nutrition</li> <li>• Disponibilité des céréales, des fruits et des légumineuses...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès à la nutrition équilibrée des enfants et des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et formation des comités nutritionnels dans les villages ;</li> <li>• Sensibiliser la population à la fréquentation de centre nutritionnel ;</li> <li>• Sensibilisation sur la diversification alimentaire et à l'allaitement exclusif ...</li> </ul>

## 2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

### 2.5.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Très faible scolarisation des enfants en particulier les filles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très faible motivation des parents à envoyer leurs enfants à l'école ;</li> <li>• Pesanteurs socioculturelles ;</li> <li>• Insuffisance du personnel enseignant qualifié ;</li> <li>• déperdition scolaire ;</li> <li>• Mobilisation des enfants pour les travaux champêtres et le gardiennage du bétail ;</li> <li>• Non-respect des calendriers scolaires ;</li> <li>• Insuffisances des infrastructures scolaires durables ;</li> <li>• Faible prise en charge des maîtres communautaires...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analphabétisme ;</li> <li>• Banditisme ;</li> <li>• Exode rural ;</li> <li>• Délinquance juvénile et sénile ;</li> <li>• Déperdition des mœurs ;</li> <li>• Frein au développement socioéconomique et culturel...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'une école officielle et des écoles communautaires ;</li> <li>• Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable ;</li> <li>• Présence d'inspection sous-préfectorale et départementale ;</li> <li>• Existence des enseignants formés et communautaires ;</li> <li>• Existence des matériels didactiques et équipements ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants sans distinction des sexes) ;</li> <li>• Création et construction des écoles ;</li> <li>• Faire le plaidoyer pour le recrutement et l'intégration des enseignants ;</li> <li>• Plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés ;</li> <li>• Mobilisation d'un fond pour la prise en charge des enseignants communautaires ;</li> <li>• Création des centres d'alphabetisation ;</li> <li>• Appui en matériel didactique et équipement ;</li> <li>• Lutter contre l'exploitation des enfants ;</li> <li>• Dotation des écoles des forages et des latrines ;</li> <li>• Plaidoyer pour réhabilitation des cantines scolaires...</li> </ul>
2- Mauvaise organisation des APE dans leur fonctionnement	Dans tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de structuration et programmes des APE ;</li> <li>• Très faible dynamisme des APE ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de niveau ;</li> <li>• Abandon des écoles ;</li> <li>• Exode rural</li> <li>• Délinquance juvénile.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'inspection ;</li> <li>• Présence d'APE ;</li> <li>• Présence des écoles ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation et restructuration des APE ;</li> <li>• Recyclages des membres des APE ;</li> <li>• Implication des femmes dans la gestion des APE ;</li> <li>• Appui aux fonctionnements des APE</li> <li>• Appui à la création des AME...</li> </ul>
3- Inexistence des infrastructures socioculturelles, sportives et récréatives	Dans tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non encouragement des activités socio-culturelles éducatives par le service de l'Etat et des parents...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délinquance,</li> <li>• exode rural ;</li> <li>• vol,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de l'inspection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création des espaces de sport, culture et loisir ;</li> <li>• Matérialisation des terrains de football ;</li> <li>• Affectation des enseignants qualifiés en sport</li> </ul>

## 2.5.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1-Faible scolarisation des enfants en particulier les filles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'une école officielle et des écoles communautaires ;</li> <li>• Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable ;</li> <li>• Présence d'inspection sous-préfectorale et départementale ;</li> <li>• Existence de quelques enseignants formés et communautaires...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la scolarisation et le maintien des enfants à l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants sans distinction des sexes) ;</li> <li>• Création et construction des écoles ;</li> <li>• Faire le plaidoyer pour le recrutement et l'intégration des enseignants ;</li> <li>• Plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés ;</li> <li>• Mobilisation d'un fond pour la prise en charge des enseignants communautaires ;</li> <li>• Création des centres d'alphabétisations ;</li> <li>• Appui en matériel didactique et équipement ;</li> <li>• Lutter contre l'exploitation des enfants ;</li> <li>• Dotation des écoles des forages ;</li> <li>• Plaidoyer pour réhabilitation des cantines scolaires...</li> </ul>
2- Mauvaise organisation des APE dans leur fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'inspection ;</li> <li>• Présence d'APE ;</li> <li>• Présence des écoles ;</li> <li>• Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer la formation des APE en les rendant dynamique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation et restructuration des APE ;</li> <li>• Recyclages des APE ...</li> </ul>
3- Inexistence des infrastructures sociales, culturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de l'inspection ;</li> <li>• Existence des espaces plats...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'amélioration des conditions socio-sportives des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création des espaces de sport, culture et loisir ;</li> <li>• Matérialisation des terrains de sport ;</li> <li>• Affectation des enseignants qualifiés en sport ;</li> <li>• Création des champs-écoles ...</li> </ul>



## 2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

### 2.6.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Surcharge des travaux ménagers des femmes rurales	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible partage des responsabilités dans les ménages ;</li> <li>Pesanteur socioculturel ;</li> <li>La non prise de responsabilités par les hommes ;</li> <li>Insuffisance des AGR ;</li> </ul>	Vulnérabilité des femmes ; Vieillesse ; Précarité ; Fatigue et maladie ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'Etat et des ONG ;</li> <li>Existence des maris...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes ;</li> <li>Implication des femmes dans la prise de décision ;</li> <li>Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ;</li> <li>Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ...</li> </ul>
2-Exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analphabétisme des parents ;</li> <li>Faible revenus des ménages à scolariser les enfants</li> </ul>	Déscolarisation ; Exode rural des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de l'Etat, des ONG et UNICEF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation de la population sur la charte des droits des enfants ;</li> <li>Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants ;</li> </ul>
3-Disparition progressive des cultures traditionnelles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Influence du modernisme et des religions ;</li> <li>Faible solidarité</li> <li>Déracinement</li> </ul>	Conflit de générations Perte identitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de la tradition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revalorisation des éléments de la tradition ;</li> <li>Organisations des semaines socioculturelles cantonales</li> </ul>
4- Faible déclaration à l'Etat Civil	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eloignement de centre de déclaration d'Etat civil</li> <li>Manque de centre de déclaration d'Etat civil dans le canton</li> </ul>	Méconnaissance de statut de citoyenneté ; Méconnaissance de nombre exact de la population...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plaidoyer pour la création des centres de déclaration à l'état civil ;</li> <li>Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ;</li> <li>Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et des cantons</li> </ul>

## 2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
Surcharges des travaux ménagers des femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'Etat et des ONG et des maris...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes ;</li> <li>Implication des femmes dans la prise de décision ;</li> <li>Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ;</li> <li>Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport.</li> </ul>
Exploitations des enfants dans les travaux agropastoraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de l'Etat, des ONG et UNICEF ;</li> <li>Existence des parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation de la population sur la charte des droits des enfants ;</li> <li>Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants ;</li> <li>Vulgariser et former les producteurs sur la charte des droits des enfants.</li> </ul>
Disparition progressive des cultures traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de de la tradition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager la revalorisation des cultures traditionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revalorisation des éléments de la tradition ;</li> <li>Organisations des semaines socioculturelles.</li> </ul>
Faible déclaration à l'Etat Civil	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des services administratifs de l'Etat,</li> <li>Existence des centres de santé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre disponible et accessible des actes d'Etat civil.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plaidoyer pour la création des centres de déclaration à l'état civil ;</li> <li>Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ;</li> <li>Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et des cantons.</li> </ul>

## 2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

### 2.7.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Conflits agro-pastoraux	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dévastation des cultures par le bétail</li> <li>• Manque des couloirs de transhumance et d'accès à l'eau ;</li> <li>• Faible capacité à régler les conflits ;</li> <li>• Injustice sociale...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ;</li> <li>• Bataille ;</li> <li>• Perte économique ;</li> <li>• Déplacement forcé ;</li> <li>• Mort d'Homme ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des autorités locales ;</li> <li>• Existence des ONG...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans le canton notifiés par les autorités administratives locales.</li> <li>• Sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité et au respect des valeurs humaines ;</li> <li>• formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ;</li> <li>• lutte contre l'injustice...</li> <li>• Créer un cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ;</li> <li>• Création des structures de gestion et règlement des conflits ;</li> <li>• Sensibiliser les producteurs et les éleveurs pour la consolidation de la paix dans la localité ;</li> <li>• Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance...</li> </ul>
2-Faible capacité organisationnelle des OP et GIP	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méconnaissance de vie associative et des textes de bases des OP et GIP ;</li> <li>• Manque de transparence dans la gestion (redevabilité) des OP et GIP ;</li> <li>• Création opportuniste des OP et GIP...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de confiance</li> <li>• Méésentente entre les membres des OP et GIP ;</li> <li>• Disfonctionnement des OP et GIP ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de service d'encadrement des OP et des ONG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redynamisation des OP à la reconnaissance des textes de bases ;</li> <li>• Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP ;</li> <li>• Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance ;</li> <li>• Sensibilisation sur la gestion transparente des dirigeants des OP ;</li> <li>• Sensibiliser la population sur l'importance de la justice et la cohésion sociale ;</li> <li>• Sensibilisation sur la lutte contre la corruption ;</li> <li>• Sensibilisation des membres des OP à l'alternance et à être redevable ;</li> <li>• Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen...</li> </ul>

## 2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1- Conflits entre les agro-éleveurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des autorités locales ;</li> <li>• Existence des ONG...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la cohésion sociale entre les agro-éleveurs tout en assurant leur formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans le canton notifiés par les autorités administratives locales.</li> <li>• Sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité et au respect des valeurs humaines ;</li> <li>• formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ;</li> <li>• lutte contre l'injustice...</li> <li>• Créer un cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ;</li> <li>• Création des structures de gestion et règlement des conflits ;</li> <li>• Sensibiliser les producteurs et les éleveurs pour la consolidation de la paix dans la localité ;</li> <li>• Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance...</li> </ul>
2- Faible capacité organisationnelle des OP et GIP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de service d'encadrement des OP et des ONG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la capacité organisationnelle des OP et GIP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redynamisation des OP à la reconnaissance des textes de bases ;</li> <li>• Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP ;</li> <li>• Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance ;</li> <li>• Sensibilisation sur la gestion transparente des dirigeants des OP ;</li> <li>• Sensibiliser la population sur l'importance de la justice et la cohésion sociale ;</li> <li>• Sensibilisation sur la lutte contre la corruption ;</li> <li>• Sensibilisation des membres des OP à l'alternance et à être redevable ;</li> <li>• Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen...</li> </ul>

### III. Les Sommaires des grands axes prioritaires de développement par domaine

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage	Faible rendement agricole La production agricole ne couvre pas les besoins des ménages  Persistance et récurrence des maladies du bétail et de la volaille ; Insuffisance de pâturage et d'eau pour d'abreuver les animaux	Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs à entreprendre des actions de Défense et restauration du sol et la Conservation des eaux de surface et promouvoir l'intensification, la diversification des cultures en appuyant les promoteurs aux AGR. Diversification des cultures maraichères à travers l'acquisition des équipements/intrants ; Initier et mobiliser les ressources pour les unités de transformation Amélioration de la santé animale tout en initiant les actions d'organisations des éleveurs à vacciner le bétail et la volaille tout en évitant les médicaments d'origine douteuse. promouvoir les aliments complémentaires au bétail tout en conservant l'élevage intensif ainsi l'aménagement des ouvrages pour hydro pastoraux.
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Dégradation progressive des écosystèmes	Entreprendre un mécanisme de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles tout en entreprenant les actions de reboisement en plantant des arbres. .La création des espaces de concertation entre agro-éleveurs et entreprendre des actions de sensibilisation sur la loi N°14 du 2008 régissant la gestion de la faune et de flore.
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	Faible revenus des ménages et difficultés d'écoulement des produits et le manque des structures de micro finance pour avoir accès au crédit.	Améliorer les revenus des ménages tout en assurant les productivités agropastorales Améliorer les conditions d'écoulement des produits agricoles en toute saison Promouvoir l'octroi des crédits à travers la construction des structures du micro finances.
Santé-Eau potable-Assainissement	Fréquence et Persistance des maladies diarrhéiques, paludisme et endémiques Difficultés d'accès à l'eau potable Malnutrition élevée des enfants et des femmes	Améliorer les conditions d'accès à la santé et à l'eau potable. Contribuer aux conditions sanitaires de la population du canton tout en améliorant la santé des enfants, femmes enceintes et allaitantes Faciliter l'accès à la nutrition équilibrée des enfants et des femmes
Education-Jeunesse-Culture-Sport	Faible scolarisation des enfants, les conditions d'apprentissage des enfants déplorables et la mauvaise organisation des APE et Inexistences des infrastructures socioculturelles et sportives	Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles Amélioration des conditions socio-éducatives. Appuyer la formation des membres APE en les rendant dynamique Favoriser l'amélioration des conditions socio-sportives des jeunes
Affaires sociales-Genre	Surcharges des travaux ménagers des femmes Exploitations des enfants dans les travaux agropastoraux et la disparition progressive des cultures traditionnelles la faible déclaration des naissances par l'Etat Civil	Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles. Encourager l'épanouissement de la jeunesse et la revalorisation des activités sportives et culturelles dans le canton et l'amélioration de la disponibilité des actes de naissances par l'Etat civil.
Gouvernance-Paix - Sécurité	Conflits entre les agro-éleveurs Faible capacité organisationnelle des OP Faible règlement des conflits des OP	Améliorer la bonne cohabitation entre les agro-éleveurs tout en assurant leur formation Appuyer la bonne capacité organisationnelle des OP à bien gérer leur conflit.

## ROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

### 4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques de cultures	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022 - 2026
2. Construction d'une série de deux (2) seuils d'épandage	Wadi Mourou et Erné	ADC/CCD, OSC et OP	90 000 000	7 000 000	2022 - 2026
3. Aménagement des quatre (4) sites maraichers	Bokigné, Erné, Kourougamné, Dindilé	ADC/CCD, OSC et OP	12 000 000	1 200 000	2022 - 2026
4. Formation des producteurs sur la production, transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2022 - 2026
5. Réalisation des cordons pierreux, diguette, digue filtrante.	Mourou, Dindilé, Bokigné, Ebéré, Erné Kebir, Sakhair, Koumouda) Erné	ADC/CCD, OSC et OP	50 000 000	5 000 000	2022 - 2026
6. Appui en semence pluviale	Echelle cantonale	2 000 000	2 000 000	200 000	2022 - 2026
7. Formations des producteurs sur la technique de bio-pesticide	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022 - 2026
8. Appui en équipement des matériels/intrants agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	4 000 000	4 000 000	2022 - 2026
9. Sensibilisation des producteurs sur la rotation des cultures	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022 - 2026
10. Sensibilisation des éleveurs sur la vaccination du bétail et de la volaille.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022 - 2026
11. Formation des (03) auxiliaires d'élevages et les équipés des kits vétérinaires	Mourou et Erré	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022 - 2026
12. Formation des éleveurs sur les techniques des cultures fourragères et des aliments complémentaires du bétail.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022 - 2026
13. construction des (5) puits pastoraux	Dindilé arabe, Mourou, Tchal-tchal, Kissibéré et Koumoda	ADC/CCD, OSC et OP	35 000 000	3 500 000	2022 - 2026
14. Construction des trois (3) parcs de vaccination	Erné, Dindilé arabe et Mourou	ADC/CCD, OSC et OP	8 000 000	800 000	2022 - 2026
15. Construction d'une pharmacie vétérinaire	Erné centre	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022 - 2026
16. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022 - 2026
17. Formation des éleveurs sur la sélection des races améliorées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022 - 2026
18. construction d'une aire d'abattage au marché d'Erné centre	Erné	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2022 - 2026
19. Construction des établis dans le marché d'Erné centre	Erné	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	
<b>Total</b>			<b>247 000 000</b>	<b>24 700 000</b>	

### 4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
-----------------	--------------	-----------	------	--------------------------	----------------

1. Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement en luttant contre les coups des bois verts.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022 - 2026
2. Installation des Sept (7) sites des pépinières	Hilé Djadide, Awédjé, Bakoudjé, Ngardja, Hadjilidjé, Dindilé et Kourougamné	ADC/CCD, OSC et OP	4 000 000	210 000	2022 - 2026
3. Sensibilisation et formation des ménages sur les techniques de construction des foyers améliorés en les construisant	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	9 000 000	450 000	2022 - 2026
4. Formation de la population sur la loi N°14 du 2008, régissant la protection de la faune et de la flore.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022 - 2026
5. Sensibilisation des producteurs aux techniques des cultures des haies vives et mis en défens	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022 - 2026
6. Formation des producteurs sur les défenses, restaurations du sol et conservation des eaux des surfaces	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022 - 2026
7. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022 - 2026
8. Sensibilisation à la lutte contre les feux de brousses et à l'utilisation des produits végétaux	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022 - 2026
9. Sensibilisation des producteurs à la clôture des champs par des haies- vives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022 - 2026
<b>Total</b>			<b>27 000 000</b>	<b>1 350 000</b>	

#### 4.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES...)

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilit é financière	Début probable
1. Formation des promoteurs sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022 - 2026
3. Appui à l'aménagement de deux (2) pistes rural	Kassiné-Erné-Dindilé Erné-Bouroutané-Ebééré- Koumouda	ADC/CCD, OSC et OP			2022 - 2026
5. Formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022 - 2026
6. Octroi des matériels de transformation. Cinq (5) moulins à mil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	10 000 000	1 000 000	2022 - 2026
7. Octroi des matériels de transformations : Cinq (5) décortiqueuses	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	8 000 000	800 000	2022 - 2026
8. Appui à la réalisation des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	20 000 000	1 500 000	2022 - 2026
9. Formation sur la diversification des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	2022 - 2026
9. Octroi des matériels de transformation : des presses à huile et des moyens de transports (charrettes)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	25 000 000	2 500 000	2022 - 2026
11. Construction de (6) magasins communautaires	Mourou, Dindilé, Kourougamné, Eberé, Erné centre, Bouratané,	ADC/CCD, OSC et OP	42 000 000	4 200 000	2022 - 2026
<b>Total</b>			<b>111 000 000</b>	<b>11 100 000</b>	

#### 4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilit é financière	Début probable
-----------------	--------------	-----------	------	---------------------------	----------------



1. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	4 000 000	400 000	2022 - 2026
3. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022 - 2026
4. Construction d'un centre de santé	Koumouda	ADC/CCD, COGES et COSAN	30 000 000	3 000 000	2022 - 2026
5. Sensibilisation de la population à la vaccination des enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022 - 2026
6. Sensibilisations des leaders et les femmes enceintes et allaitantes à la consultation prénatales et postnatales.et sur la santé de reproduction	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	4 000 000	400 000	2022 - 2026
8. Sensibilisation de la population à l'allaitement maternel exclusif	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022 - 2026
9. Sensibilisation à la lutte contre l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022 - 2026
10. Orientation des patients sur la demande de l'ambulance	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN			2022 - 2026
11. Formation du personnel soignant des cinq (5) matrones	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022 - 2026
12. Organiser des séances de sensibilisation à la lutte contre les IST/VIH/SIDA la fistule et la tuberculose	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022 - 2026
13. Sensibilisation contre les accouchements à domicile	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022 - 2026
14. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes et enceintes	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022 - 2026
15. Création et construction de sept (7) Foyers d'apprentissages et réhabilitation Nutritionnelle (FARN)	Mourou, Erré, Dindilé, Ligné Kourougamné, Hadjar Tougoula, Koumouda,Erné , , Kokorbo, Magala1 et Toumigué	ADC/CCD, COGES et COSAN	14 000 000	1 400 000	2022 - 2026
16. Construction d'un muni château	Erné centre	ADC/CCD, COGES et COSAN	15 000 000	1 500 000	2022 - 2026
17. Appui à la construction de dix (10) forages	Dindilé, Ebéré, Kourougamné, Bakoukouré, Bodjani, Mourou, Hadjar Tougoula, Ngardja Bourtanigué	ADC/CCD, COGES et COSAN	40 000 000	4 000 000	2022 - 2026
18. Formation de la population sur le traitement des eaux de consommations	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 500 000	150 000	2022 - 2026
19. Sensibilisation des leaders communautaires à la lutte contre le mariage précoce et forcé, grossesse rapprochée, défécation à l'air libre, sevrage	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	2022 - 2026
20. Sensibilisation à la lutte contre les morsures des serpents	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	2022 - 2026
<b>Total</b>			<b>127 500 000</b>	<b>12 750 000</b>	

#### 4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
-----------------	--------------	-----------	------	--------------------------	----------------

1. Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants en particulier les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE	3 000 000	300 000	2022 - 2026
2. Sensibilisation des parents à la prise en charge des maîtres communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 000	2022 - 2026
3. Appui à la création de six (6) écoles communautaires	Dindilé, Mourou, Ebéré, Hadjar Tougoula, Kourougamné, Koumouda	ADC/CCD, OSC et APE			2022 - 2026
4. Construction d'une école	Tchal-Tchal	ADC/CCD, OSC et APE	30 000 000	3 000 000	2022 - 2026
5. Appui en matériels didactiques	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE			2022 - 2026
6. Création des trois (3) centres d'alphabétisations formels	Tchal-Tchal, Tournigué et Erné,	ADC/CCD, OSC et APE			2022 - 2026
7. Plaidoyer aux affectations des enseignants formés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE			2022 - 2026
8. Plaidoyer pour mettre les cantines scolaires dans des écoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE	3 000 000	300 000	2022 - 2026
9. Appui à la structuration et formation des APE	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 000	2022 - 2026
<b>Total</b>			<b>40 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	

#### 4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022 - 2026
2. Constitution de deux (2) greniers de sécurité alimentaire des 300 sacs de 100 KG	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2022 - 2026
3. Vulgarisation des activités génératrices des revenus	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	25 000	2022 - 2026
4. Sensibilisation de la population à intégrer les femmes dans la prise des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022 - 2026
5. Appui à la formation des parents sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022 - 2026
6. Initiation des semaines culturelles inter-cantoniales	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP			2022 - 2026
7. Plaidoyer pour la création des centres de déclaration d'état civil	Erné centre	ADC/CCD, OSC et OP			2022 - 2026
8. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 500 000	30 000	2022 - 2026
<b>Total</b>			<b>11 000 000</b>	<b>1 100 000</b>	

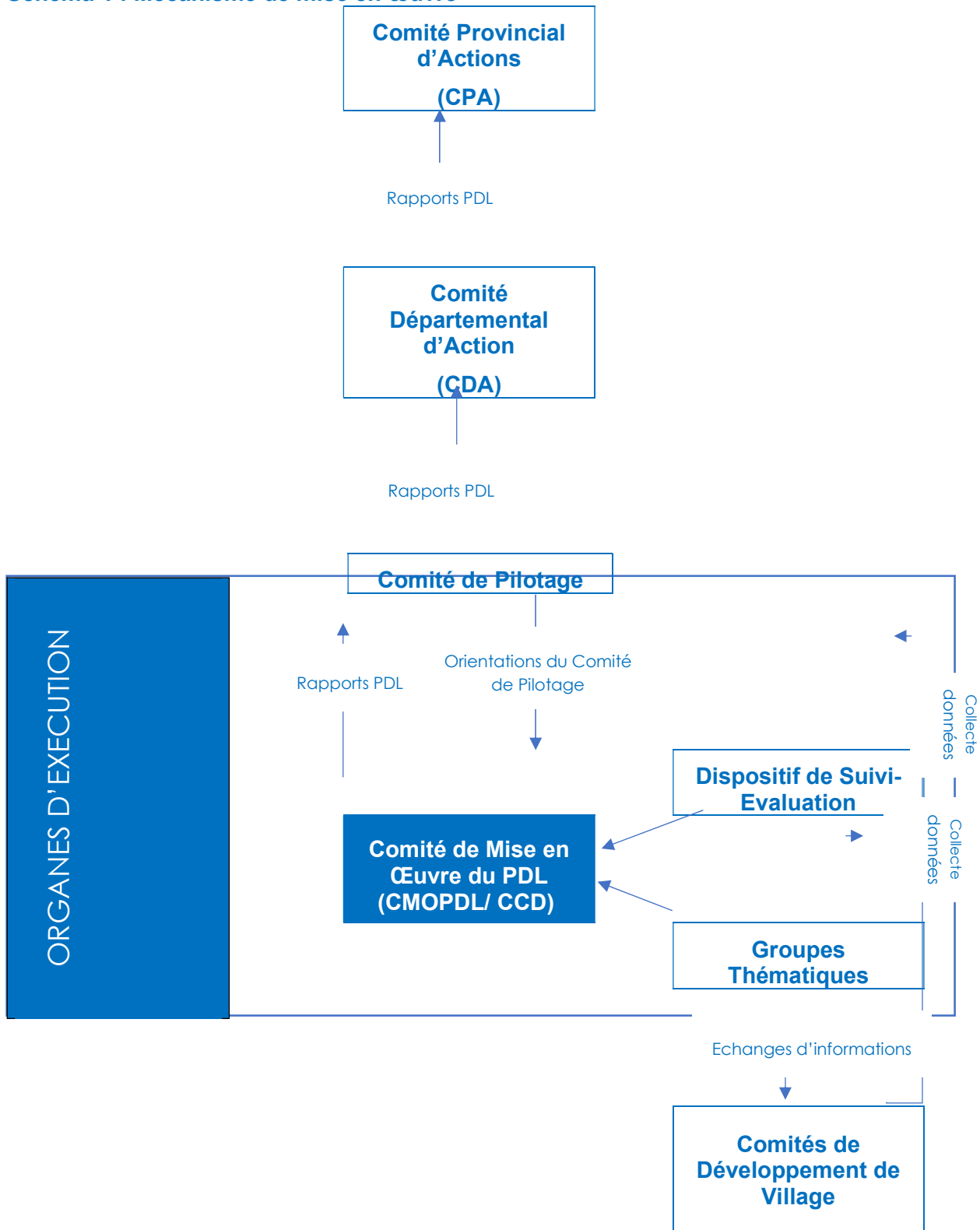
#### 4.7. GOUVERNANCE-PAIX -SECURITE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
-----------------	--------------	-----------	------	--------------------------	----------------

1. Création d'un comité cantonal de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale notifié par les autorités administratives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 500 000	100 000	2022 - 2026
2. Création et délimitation des zones de pâturages	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022 - 2026
3. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2022 - 2026
4. Formation des chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2022 - 2026
5. Appui au bon fonctionnement des OP et à la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	2022 - 2026
6. Formation des OP sur leur bon fonctionnement, l'alternance et à rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022 - 2026
<b>Total</b>			<b>11 500 000</b>	<b>1 150 000</b>	

## V. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

## ❖ Mécanisme de mise en œuvre des actions

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

## ❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

## ❖ Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.

- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

### Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

### Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

#### ❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

#### ❖ STRATEGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail

se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

*NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.*

#### ❖ Diffusion du Plan de Développement Local

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

#### **A)- Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement**

Le Budget du plan de développement du canton Gnére s'élève à cinq cent soixante-un millions cinq cent mille francs (**561 500 000) F CFA** dont cinquante-quatre millions neuf cent mille francs (**54 900 000) F CFA** d'apport local et cinq cent six millions six cent mille francs (**506 600 000) F CFA** à rechercher ce qui représente environ **90,22%** du budget global du PDL.

## 5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

### 5.3.1 Agriculture-Elevage

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	100 000	Etat, PSAN, PAM et autres	2022	1 an
3. Formation des producteurs sur la production, transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	100 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
4. Appui en équipement des matériels/intrants agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation des producteurs sur la rotation des cultures et cultures associées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	100 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
7. Sensibilisation des éleveurs sur la vaccination du bétail et de la volaille.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	100 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
8. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>7 000 000</b>	<b>700 000</b>	<b>6 300 000</b>			



#### 4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilit é financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement en luttant contre les coups des bois verts.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
2. Installation d'un (1) site des pépinières	Hadjilidjé	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	25 000	475 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
3. Sensibilisation et formation des ménages sur les techniques de construction des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
4. Construction des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
5. Formation de la population sur la loi N°14 du 2008, régissant la protection de la faune et de la flore.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	25 000	475 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation des producteurs aux techniques des cultures des haies vives et mis en défens	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	25 000	475 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
7. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	25 000	475 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>5 000 000</b>	<b>250 000</b>	<b>4 750 000</b>			

#### 4.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES...)

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Formation des promoteurs sur l'entreprenariat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
2. Formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
3. Octroi des matériels de transformation. Deux (2) moulins à mil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
4. Appui à la réalisation des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	5 000 000	500 000	4 500 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
5. Appui en moyens de transports des produits agricoles : Six (06) charrettes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 400 000	240 000	2 160 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>11 000 000</b>	<b>1 100 000</b>	<b>9 900 000</b>			

#### 4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Formation des relais communautaires ou comités villageois sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
3. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à la vaccination des enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisations des leaders religieux et les femmes enceintes et allaitantes à la consultation prénatales et postnatales.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation de la population à l'allaitement maternel exclusif		ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
7. Sensibilisation à la lutte contre l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
8. Formation du personnel soignant (matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
9. Organiser des séances de sensibilisation à la lutte contre les IST/VIH/SIDA la fistule et la tuberculose	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
10. Sensibilisation contre les accouchements à domicile	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	500 000	50 000	450 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
11. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes et enceintes	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	500 000	50 000	450 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
13. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels à la lutte contre le mariage précoce et forcé, grossesse rapprochée, défécation à l'air libre, sevrage	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>52 500 000</b>	<b>5 250 000</b>	<b>47 250 000</b>			

#### 4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants en particulier les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation des parents à la prise en charge des maîtres communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE	500 000	50 000	450 000	Communautés	2022	1 an
3. Appui à la création de six (6) écoles communautaires	Dindilé, Mourou, Ebéré, Hadjar Tougoula, Kourougamnéné, Koumouda	ADC/CCD, OSC et APE					2022	1 an
4. Appui en matériels didactiques	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE				Etat et autres partenaires	2022	1 an
5. Plaidoyer aux affectations des enseignants formés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE				Etat et autres partenaires	2022	1 an
6. Appui à la structuration et formation des APE	Villages disposant des écoles	ADC/CCD, OSC et APE	500 000	50 000	450 000	Communautés	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>2 000 000</b>	<b>200 000</b>	<b>1 800 000</b>			

#### 4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à intégrer les femmes dans la prise des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Communautés	2022	1 an
3. Appui à la formation des parents sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000		2022	1 an
4. Plaidoyer pour la création des centres de déclaration d'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				Etat et autres partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	9 000 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>4 000 000</b>	<b>400 000</b>	<b>3 600 000</b>			

#### 4.7. GOUVERNANCE-PAIX -SECURITE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Création d'un comité cantonal de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale notifié par les autorités administratives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Communautés	2022	1 an
3. Formation des chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	50 000	450 000		2022	1 an
4. Formation des OP sur leur bon fonctionnement, l'alternance et à rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et autres partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>3 500 000</b>	<b>350 000</b>	<b>3 150 000</b>			

## **CONCLUSION**

La nouvelle donne politique du gouvernement tchadien dans la stratégie de développement, est le transfert de responsabilités à la base. Les communautés doivent devenir de véritables promoteurs de développement de leur terroir. La communauté du Gnéré s'est résolument engagée pour l'élaboration de son PDL.

Le présent travail, est le résultat d'une action participative, a tout d'abord mis l'accent sur l'état des lieux du canton à travers une description de ses composantes physiques, sociales et économiques. Il résulte du diagnostic non exhaustif établi, que le canton dispos d'un potentiel naturel assez riche et des conditions sociales favorables pour un développement à la base.

Le diagnostic des problèmes liés aux différentes composantes a permis de cerner les vrais problèmes qui minent le canton et tenter de leur apporter des solutions idoines pour permettre au canton Gnéré d'amorcer son décollage économique.

Le PDL a été élaboré en vue de constituer un début de solutions à certains problèmes très saillants observés dans le canton.

La réussite de ce plan de développement d'une durée de quatre(4) ans sera gage de dynamisme des structures mises en place. La population toute entière qui s'est mobilisée pour l'élaboration de ce PDL et elle se mobilisera également pour la mise en œuvre après sa validation.

## ANNEXES

*Copie de la lettre de demande d'appui transmise,*

République du Tchad  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire  
Et de la Décentralisation  
Province de : Wadi Fira  
Département de : Dar Tama

Unité – Travail - Progrès

Mercredi, 13 janvier 2021

**A Monsieur le Préfet  
Président du CDA du Département de  
DAR TAMA**

**Objet :** *lettre d'information sur le choix de quatre(4) nouveaux cantons*

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de quatre (4) nouveaux cantons de la troisième vague du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Djimezé dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- Canton : Bali dans la sous-préfecture de Sirimbirké
- Canton : Gnéré dans la sous-préfecture de Kolonga
- Canton : Koukouré dans la sous-préfecture de Kolonga

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

République du Tchad  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire  
Et de la Décentralisation  
Province de : Wadi Fira  
Département de : Dar Tama  
Sous-préfecture de : Kolonga

Unité – Travail - Progrès

Mercredi, 13 janvier 2021

**A Monsieur le Sous-Préfet**  
**Président du CLA de la Sous-Préfecture de**  
**Kolonga**

**Objet :** *lettre d'information sur le choix de deux (2) nouveaux cantons*

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau de la sous-préfecture de Kolonga que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration du Plan de Développement Local.

Il s'agit des cantons :

- Canton : Kourkouré ;
- Canton : Gnéré

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dudit cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN



REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA  
DECENTRALISATION  
PROJET/PROGRAMME/ONG  
AL-TAKHADOUM

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 26 Janvier 2021

**A**

**Sa Majesté Chef de Canton**

**De : GNERE**

**Objet** : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

**Majesté,**

Par la présente, le Coordonnateur de la Fédération Al-Thakadoum représenté par le Chef d'Antenne du projet PASAP-WaFO vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec lui et ses collaborateurs le 11 février 2021 à 09 Heures 30mn, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le plan de développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le chef d'Antenne

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION  
PROVINCE DU WADI FIRA  
DEPARTEMENT DU DAR TAMA  
SOUS-PREFECTURE DU GUEREDA RURAL  
CANTON FARE

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 03 février 2021

**Le Chef de Canton**

**A**

**Tous les Chefs de village du Canton**

**Objet** : *Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton*

**Messieurs les Chefs de Village,**

Suite à un entretien que j'ai eu le 11 février 2021 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 24 février 2021 à 8 heures. Lieu : Palais du chef de canton de Gnéré.

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Chef de Canton

**MANSOUR AHMADAYE**

### Les personnes ressources

N°	Nom et Prénoms	Localité	Fonction
1	IBRAHIM DAOUD	KOUROUGAMNE	Chef de village
2	ISMAIL MAHAMAT	KOUROUMANIGNE	Chef de village
3	YOUSOUF SOULEYMANE	TCHAL-TCHAL	Chef de village
4	ABAKAR YACOUB	LIGNE I	Chef de village
5	ISMAIL HAROUN	MOUROU	Chef de village
6	AHMAT DARISSA	ORMONOKE	Chef de village
7	ISSAKH TIMANE	KARA I	Chef de village
8	MAHAMAT BALIK	ERNE KEBIR	Chef de village
9	ABDOULAYE MAHAMAT	MAGALA I	Chef de village
10	HAMMAD SOULEYMANE	KAKARABA	Chef de village
11	SOULEYMANE KAKA	KOUMOUDA	Chef de village
12	ATTEIB SOUSAL	DINDILE	Chef de village
13	SILEK AHMAT	ERRE	Chef de village
14	KALTOUMA MATAR	ERNE	Vice- Présidente du groupement
15	MARIAM YACOUB	ERNE	Représentante des femmes
16	ACHTA ISSACK	ERNE KEBIR	Représentante des filles
17	IDE AHMAT	TCHAL-TCHAL	Membre d'un groupement Djadidé
18	FATTOUMA ADDOUMA	BOBOKOUGNE	Trésorière du groupement Kouroute

## **Rapport de Restitution des commissions thématiques**

### I- Introduction

Dans le cadre de la poursuite du processus de la planification locale tout en impliquant les communautés à la base en lien aux formulations des projets durant la durée de quatre (4) du plan de développement local, une réunion de restitution des travaux des commissions thématiques sur l'identification des projets réalisées dans les grappes des villages a eu lieu le 27/07/2021 au chef-lieu du canton. Sept (7) commissions thématiques réparties par domaines suivants : (Agriculture/Elevage, Gestion des ressources naturelles, l'Education-Jeunesse-Sport, Santé-Nutrition, Economie, Affaires sociales et genre, et Gouvernance-Paix –Sécurité) se sont partagés leurs rapports d'identification des projets émus par la population.

### II-Déroulement des activités

L'ouverture de la réunion a été présidée par le Président de l'Association de Développement cantonal Monsieur AHAMAT **ADAM MAHAMAT, tel 66 77 22 53/92 00 99 73**

A son tour, Le modérateur a fait un rappel sur les orientations, les objectifs de la réunion en lien à la présentation des rapports de chacune de commission thématique. Une méthodologie de travail basée sur les principes de rencontre a été définie par les participants.

Au titre de dispositif entrepris pour la restitution des commissions thématiques sur les formulations des projets durant la durée de quatre (4) du PDL, un nombre de points ont été respectés :

- Exposé les grands axes prioritaires de développement ;
- Le respect de la norme technique ;
- Capacité de mobilisation des moyens propres

Entré en jeux, après avoir écouté le rapport de chaque commission thématique, il s'en est suivi des propositions sur les projets et dégagé une large unanimité des participants. Un processus de sélection des projets basé sur la transparence, les critères et à la lumière la mobilisation des ressources locales tant en espèce qu'en nature. C'est ainsi qu'une liste des projets prioritaires a été retenu.

#### a)-Les points forts

- Intégration genre (les couches sociales vulnérables) ;
- Participation active des femmes ;
- Débat ouvert et transparent ;
- Unanimité de la population à soutenir les projets

#### b)-Les points faibles

- Analphabétisme de la population et éloignements des certains villages

### III- Conclusion

En somme, les communautés ont bien collaboré avec les membres des commissions thématiques pour aboutir à ces résultats. C'était une satisfaction des uns et des autres. Malgré les difficultés d'analphabetisme de la population et l'éloignement des villages par rapport au chef-lieu du canton, la réunion s'est déroulée dans des bonnes conditions.

Fait à Erné, le 30/07/2021

Le Rapporteur

**YAKHOUB AHAMADAY**

**Liste des Membres des commissions thématiques (CT)**

<b>N°</b>	<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Localité</b>	<b>Sexe</b>
<b>Thématique : Agriculture - Elevage</b>			
1	ADAM ABAKAR	LIGNE	M
2	ANASSIR OUSMANE	DINFILE 1	M
3	AHAMAT MAHAMAT AHAMAT	IWEDJE	M
4	ANOUR GASSI DJADA	ARMONOKE 2	M
5	SALEH AHAMAT	ERRE	M
6	ISSA BEDI	KARA 1	M
7	ABAKAR BAHAR	ERNE	M
8	MARIOMA IBRAHIM	Ligné	F
9	KHADIDJA MAHAMAT	Erré	F
10	MARIAM YACoub	Eberé	F
<b>Thématique : Environnement :</b>			
11	YOUSSOUF SOULEYMANE	TCHAL TCHAL	M
12	SOULEYMAN HAROUNE ADAM	BORATANI	M
13	HAROUNE YAKHOUB	MOUROU	M
14	DJOUMA HASSAN	BOKIGNE	F
15	ISMAÏL MAHAMAT	ANGARDJA	M
<b>Thématique : Education-Culture- Jeunesse et Sport</b>			
16	ABDALLAH MAHAMAT MOUSSA	MAGALA 1	M
17	ADAM IBRAHIM	EBERE	M
18	SIDICK YAYA	KOUROUNGAMNE	M
19	AHMAT ADOUM	KATEREYE	M
20	ASSILECK AHMAT	ERRE	M
21	AHMAT ADOUM	KATEREYE	M
<b>Thématique : Santé-Eau potable et Assainissement</b>			
22	IBRAHIM YAYA	BOBOKOURE	M
23	ADAM ISSAKH ADAM	EBERE	M
24	AHAMAT ABASS	TOMONOQUE	M
25	HOUSNA ABDOULAYE	EBERE	F
26	BOUCHOURA AWAR	EBERE	F
27	HAWA MAHAMAT	WIRWIRE	F
28	FATOUA MAHAMAT	BABOUKARE	F
<b>Thématique ; Affaires sociale – Genre</b>			
29	ANAZIR OUSMANE	MOUROU	M
30	HAWAYE YAYA MAHAMAT	ERNE	F
31	ADAMA MAHAMAT DJALE	DINDILE	F
32	ISMAIL MAHAMAT HAROUNE	NGARDJA	M
33	ADAM ABAKAR ABDOULAYE	EBERE	M
<b>Thématique : Economie</b>			
34	KALTOUMA ABAKAR	MOUROU	F
35	ACHATA BRAHIM SOULEYMANE	EBERE	F
36	FATIME MAHAMAT	ERNE	F
37	AHMAT ADOUM	KATEREYE	M
38	ASSILECK AHMAT	ERRE	M
<b>Thématique : Gouvernance- Paix et Sécurité</b>			
39	FATOUA ADOUM	ERNE KABIR	F
40	SOULEYMANE KAKA	KOUMOUA	M
41	ATTEIB SOUSAL	DINDILE	M
42	SILEK AHMAT	ERRE	M
43	KALTOUMA MATAR SOULEYMANE	ERNE	F

**Procès-verbal de l'installation officielle de l'ADC/CCD**

L'an deux mille vingt un et le 1<sup>er</sup> Avril , s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les autorités traditionnelles cantonal, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton à Erné  
Etaient présents 50 .participants parmi lesquelles 15 femmes (Cf. la liste des présences en annexe).

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il figure en bonne place la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD.

Trois (3) points ont été débattus lors de la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et taches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Les critères de choix des membres sur la base du guide nationale
- Divers.

S'agissant du premier point, l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD est une structure locale, chargée de piloter le processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL, elle joue le rôle d' interface entre la communauté et les partenaires de développement et le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC. Spécifiquement, l'ADC/CCD facilite le processus d'élaboration, défend le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation, diffuser et promouvoir le PDL à tout le niveau, appuyer et encourager la mobilisation des contreparties pour le cofinancement des projets , suivre et évaluer les actions mise en œuvre, capitaliser la documentation sur le processus d'élaboration en vue de son appropriation et de la pérennisation des actions de développement du canton.

**N.B** : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD.

A la sortie de cet atelier, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de :

N°	Fonction	Noms et prénoms	Localité	Sexe	Contact téléphoniques
1	Président	AHAMAT ADAM MAHAMAT	Erné	M	66 77 22 53/ 92 00 99 73
2	Vice-président	YAKHOUB MAHAMAT	Erné	M	63 87 2736
3	Secrétaire General	SIDIK YAYA	Kourounmamioué	M	
4	Secrétaire Adjoint	ACHE ADAM	Mourou	F	92 10 57 58
5	Trésorière Générale	HAWAYE YAYA	Erné	F	
6	Trésorier Adjoint	ISHAKHA ISMAIL ADAM	Ligné 1	M	66 77 31 36
7	Chargé des matériels	DEFA ISHAKHA	Erné	M	
8	Chargée des matériels	KALTOUMA ABAKAR	Mourou	F	63 23 18 02
9	Conseillers	ISMAIL HAROUNE	Mourou	M	92 10 57 58

10		YOUSSOUF SOULEYMANE	Tchaltchal	M	
11		MAGNEN DAOUD	Ourmagné	F	98 48 63 58
12	Commissaires aux comptes	ISMAIL MAHAMAT	Angardja	M	
13		DJOUMA HASSANE	Bokigné	M	

En divers, les participants se sont prodigués des conseils pour la bonne marche de l'ADC afin de contribuer au développement socio-économique du canton.

En foi de quoi, le procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Gnéré, le 1<sup>er</sup> Avril 2021

A l'approche de la validation le bureau exécutif de l'ADC/CCD a constaté que certains membres sont moins dynamiques c'est pourquoi il a procédé à la restructuration du bureau dont voici le niveau procès-verbal.

### Procès-verbal

L'an deux mille vingt un et le vingt-huit octobre, s'est tenu à la veille de la phase de validation Départementale du PDL notamment à la place habituelle de réunion, une Assemblée Générale Cantonale Extraordinaire, regroupant tous les membres de l'ADC/CCD.

Etaient présent à l'Assemblée générale, les membres du bureau exécutif de l'ADC/CCD, les animateurs locaux et les Délégués thématiques.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, il figure en bonne place la restructuration du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD.

En se basant sur les critères d'éligibilités, les personnes citées ci-dessous sont désormais désignées en unanimité membre dudit bureau.

A l'issue de cette AG, sur proposition du Bureau Exécutif de l'Association de Développement Cantonale/Comité Cantonal de Développement ADC/CCD qui a été mis en place le 1<sup>er</sup> Avril 2021, ledit bureau est restructuré.

Il s'agit de :

**Président** : AHAMAT ADAM MAHAMAT

**Vice- président** : YAKHOUB MAHAMAT

**Secrétaire Général** : SIDICK YAYA

**Secrétaire Général Adjoint** : ACHE ADAM

**Trésorier Général** : HAWAYE YAYA

**Trésorier Général Adjoint** : YAKHOUB AHMADAYE

**Chargés de matériels** : DEFFA ISSAKH

KALTOUMA ABAKAR

**Conseillers** : ISMAYIL HAROUNE

YOUSSOUF SOULEYMANE

MAGUENE DAOUD

**Commissaires aux comptes** : ISAMAYIL MAHAMAT et DJOUMA HASSAN

Ce présent procès-verbal abroge toutes les dispositions antérieures en vue de la bonne marche de l'ADC/CCD. Il entre en vigueur dès la date de son adoption.

Fait à Erné, le 28 Octobre 2021

Le Président de l'ADC/CCD

Les Animateurs locaux cantonal (ALC)

N°	Nom et Prénoms	Localité	Contact téléphonique	Sexe
1	ZARA BAHAR	Erné	90079266	F
2	YAKHOUB AHAMADAYE	Mourou	92 83 52 23/66836685	M

**Liste des participants aux AG lancement cantonal sur le processus d'élaboration du PDL**

Date : 01-04-2021

Lieu : Erné

N°	Nom et prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Yacoub amadaye	Mourou	Participant	M	92835223
02	Ibrahim Daoud	Kourgnague	Chef de village	M	98486358
03	Ismail Mahamat	Kourougnomigne	Chef de village	M	98731099
04	Issack Ismail adam	Ligne I	Participant	M	
05	Youssef Souleymane	Tchal-tchol	Chef de village	M	62345571
06	Abakar yacoub	Ligne I	Chef de village	M	66773136
07	Ismail haroun	Mourou	Chef de village	M	92105758
08	Idriss Mahamat	Erne	Magdoum	M	60079266
09	Yacoub Mahamat	Erne	Goumier	M	63872736
10	Ahmat adam	Erne	Participant	M	66772253
11	Ousmane abakar	Kitre	Participant	M	98683297
12	Abderaman Oumar	Guereda	Animateur	M	66515139/95 377458
13	Hamat Ibrahim	Hadjar tougoula	Chef de village	M	
14	Ibrahim abakar	Kokar	Participant	M	
15	Khydir physon	Hadjar tougoula	Participant	M	
16	Abdel nabi Mahamat nour	Erne	Participant	M	60079223
17	Issack Youssef	Angardja	Participant	M	
18	Hawa Mahamat	Erne	Ménagère	F	
19	Hawa Abdoulaye	Erne	Ménagère	F	
20	Nile Idriss	Erne	Ménagère	F	
21	Khadîdja Idriss Mahamat	Erne	Ménagère	F	
22	Gamara Adam	Erne	Ménagère	M	
23	Abakar Fadoul	Mourou	Goumier	M	95788006
24	Abdoulaye Abakar	Hidjelidje	Cultivateur	M	
25	Issack Ibrahim	Hidjelidje	Cultivateur	M	66366244
26	Mahamaud Ibrahim	Kokar	Cultivateur	M	90033438
27	Issack Abdoulaye	Erne	Cultivateur	M	65561457
28	Souleymane abakar	Erne	Cultivateur	M	63498110
29	Ibrahim issack	Erne	Cultivateur	M	66543212



30	Garfa matar	Erne	Cultivateur	M	65261113
31	Gouce Mahamat	Erne	Ménagère	F	
32	Hawa hammad	Erne	Ménagère	F	
33	Goule idriss	Erne	Ménagère	F	
34	Djibrine Tarbouche	Erne	Cultivateur	M	95931166
35	Abdoulaye Abakar	Erne	Cultivateur	M	65312278
36	Idriss Adam	Erne	Cultivateur	M	
37	Fatime Tabouche	Erne	Ménagère	F	
38	Zakaria Bahar	Erne	Ménagère	M	
39	Haroun Adam	Erne	Cultivateur	M	
40	Abdoulaye Idriss	Erne	Cultivateur	M	92069181
41	Gusilei al hadj	Lolote	Cultivateur	M	
42	Ahmat darissa	Ormonoke	Chef de village	M	
43	Issakh timane	Kara I	Chef de village	M	
44	Mahamat balik	Erne kebir	Chef de village	M	
45	Abdoulaye Mahamat	Magala I	Chef de village	M	
46	Hammad Souleymane	Kakarab	Chef de village	M	
47	Souleymane kaka	Koumonda	Chef de village	M	
48	Atteib sousal	Dindile	Chef de village	M	
49	Silek ahmat	Erre	Chef de village	M	
50	Mansour Ahmadaye	Erne	Chef de canton Erné	M	

*Liste des participants à l'atelier de diagnostic participatif Cantonal de Gneré*

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	contact téléphonique
1	Issa Bedi	Kara I	délégué Elevage	M	66459595
2	Siddikh Yaya	kourougamné	délégué Education	M	92388225
3	Adam Abakar	Ligné I	Délégué Agriculture	M	62652265
4	Annour Gassi Djada	Armonoké II	délégué Elevage	M	98805412/66403292
5	Adam Ibrahim	Eberé	délégué Education	M	60844539
6	Yacoub Mahamat	Erné	vice-président/ADC	M	63872736
7	Hassan Souleyman	Eberé	Délégué Santé	M	62969502
8	Moustapha Daoud	Baboukaré	T.A/UDGV/Erné	M	62400046
9	Idriss Mahamat	Erné	Rpt/chef de Canton	M	60079266
10	Abakar Yacoub	Ligné I	chef de village	M	66773136
11	Fatouma Adouma	Baboukaré	CH.MAT.UDGV/Erné	F	65987412
12	Mahamat Ahmat Ai-yah	Guéréda	Animateur Exp.	M	66626446/95196066
13	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur Exp.	M	66505573/93252539
14	Abdraman Oumar	Guéréda	Animateur Exp.	M	66515139
15	Halata Hassan	Guéréda	Chauffeur	M	66466934
16	Mahamat Saleh Djibrine	Guéréda	RAF	M	65542465
17	Ahmat Mahamat Bachar	Guéréda	Formateur ANADER	M	62597940

18	Bacheréne Ali Adouma	Guéréda	Chef de Service Forestiers	M	66755950
19	Habib Ahmat Mahamat	Guéréda	ADL/Elevage	M	66238251
20	Abakar Abdoulaye	Guéréda	IDENPC	M	66220256
21	Abdraman Haroun	Guéréda	RPT/MCD	M	66619853
22	Yacoub Ahmadaye	Mourou	Animateur local	M	66836685
23	Zara Bahar	Erné	Animatrice locale	F	90079266
24	Achtaye Ahmadaye	Erné	Participante	F	
25	Kaltouma Abakar	Mourou	Ch.MAT/ADC	F	63231802
26	Hawa Abdoulaye	Erné	Participante	F	
27	Ahmat Adam Mahamat	Erné	Président/ADC	M	66772253
28	Fatouma Ousmane	Erné	Participante	F	
29	Raouda Mahamat	Erné	Participante	F	
30	Halimat Mahamat	Erné	Participante	F	
31	Achta Moussa	Erné	Participante	F	
32	Fatouma Khamis	Erné	Participante	F	
33	Annazir Ousmane	Dindilé I	Participant	M	99237091
34	Haroun Yacoub Mahamat	Mourou	Participant	M	
35	Youssef Saleh Debo	Tchal-Tchal	Participant	M	63345571
36	Manzoum Chara	Hadjar Djimezé	Participant	M	
37	Mahamat Annour	Hadjar Djimezé	Participant	M	66506499
38	Abakar Bahar	Erné	Goumier	M	62409603
39	Zenaba Ahmadaye	Erné	Participante	F	
40	Marioma Ibrahim	Ligné	Participante	F	
41	Khadidja Mahamat	Erré	Participante	F	
42	Mariam Yacoub	Eberé	Participante	F	
43	Souleyman Mahamat	Erré	Participant	M	66222534
44	Housna Abdoulaye	Eberé	Participante	F	
45	Bouchoura Awar	Eberé	Participante	F	
46	Hawa Mahamat	Wirwire	Participante	F	60764428
47	Fatouma Mahamat	Baboukaré	Ch.MAT/UDGV/Erné	F	65987412
48	Hawaye Yaya	Erné	T.G/ADC	F	
49	Aché Adam	Mourou	S.G.ADJ/ADC	F	
50	Issakha Ismaïl Adam	Ligné I	T.G.ADJ/ADC	M	66773136
51	Defa Issakha	Erné	Ch.MAT/ADC	M	
52	Magnen Daoud	Ourmagné	Conseiller/ADC	M	98486358
53	Ahmat Mahamat Ahmat	Iwédjé	Délégué Agriculture	M	60204643
54	Abdallah Mahamat	Magalla I	Délégué Education	M	99860354
55	Ibrahim Yaya	Baboukaré	Délégué Santé	M	63747167
56	Youssef Souleyman	Tchal-Tchal	Participant	M	62345571
57	Adam Issakh Adam	Eberé	Délégué Santé	M	62024260
58	Saleh Ahmat	Erré	délégué Elevage	M	62719676
59	Souleyman Haroun Adam	Bouratené	Participant	M	66915765
60	Ahmat Abbas	Tomnogné	Délégué Santé	M	63066267
61	Djouma Hassan	Bokigné	C.aux comptes/ADC	M	
62	Ismaïl Mahamat	Angardja	C.aux comptes/ADC	M	
63	Ahmat Adoum	Katereyé	chef de village	M	66614893

64	Assileck Ahmat	Erré	chef de village	M	62652265
65	Adoum Daoud	Kokorobo	Participant	M	
66	Tomour Yaya	Koumouda	Participant	M	66681985
67	Mahamat Ibrahim	Wirwire	Participant	M	66439537
68	Yassine Abdoulaye	Erné	Participant	M	66424671
69	Adoum Moussa	Dindilé	Participant	M	95560743
70	Idriss Mahamat	Wirwire	Participant	M	66979010
71	Mahamat Ibrahim	Wirwire	Participant	M	66439537

## Liste des participants à l'atelier cantonal de priorisation des projets

**Canton** : Gnééré

**Date** : 10-08-2021

**Lieu** : Erné

No	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	sexe	Contact téléphonique
01	Moussa Massoud	Guéréda	Chef/poste vétérinaire	M	66737800
02	Abakar Abdoulaye	Guéréda	I DENPC	M	66220256
03	Brahim Tidei	Guéréda	C/S ANADER	M	66381359
04	Madjingar mienan	Guéréda	Chef d'antenne	M	66722453
05	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur	M	66505573
06	Abderaman Oumar Adam	Guéréda	Animateur	M	66515139
07	Adoum Haroun	Guéréda	Major/l'hôpital	M	66885074
08	Bacherene Ali douma	Guéréda	Inspecteur/forestier	M	66755950
09	Monsour Amadaye	Erne	Chef /canton	M	66254011
10	Abdoulaye Abit	Guéréda	Chauffeur	M	66887776
11	Zara Bahar	Erne	Animatrice	M	90079266
12	Yacoub Amadaye	Erne	Animateur	M	66836685
13	Ziber Tarbouch	Erne	Participant	M	95931166
14	Haroun Oumar	Erne	Participant	M	62237954
15	Yacoub Mahamat	Erne	Président (ADC)	M	63872736
16	Oumar Issack	Erne	Participant	M	
17	Allemine Yaya	Erne	Participant	M	66940398
18	Mahamat Ahmat	Erne	Participant	M	
19	Annour Hachim	Armonoke	Délègue/élevage	M	98805412
20	Abdoulaye Mahamat	Magalle I	Délègue/éducation	M	99860334
21	Adam Abakar Daoud	Erne	Participant	M	66843299
22	Silek Mahamat Nour	Erne	Participant	M	93823334
23	Mahamat Yaya	Kirekire	Participant	M	
24	Ahmat Adam Ahmat	Erne	Délègue/agriculture	M	60204643
25	Yacoub Mahamat	Hidjelidje	Secrétaire (UDGV)	M	90927626
26	Moukouné Souleymane	Ewedje	Participant	M	
27	Youssouf Souleymane	Djaldjal	Participant	M	62355571
28	Toumour Dirdeck	Erne	Goumier	M	66627812
29	Idriss Mahamat	Erne	Magdoun	M	60079266
30	Addouma Abakar	Ligne	Chef /village	M	62682265
31	Ahmat Alladji	Tournigues	cultivateur	M	95605073
32	Abdoulaye Abakar	Erne	cultivateur	M	65312278
33	Ismail Hamat	Erne	cultivateur	M	
34	Alamadin Hadi	Erne	Etudiant	M	63130639

35	Béchir Allatchi	Erne	cultivateur	M	62277860
36	Abdelkrim Ahmat	Hadjar haman	Eleveur	M	63748047
37	Issack Idriss	Erne	Cultivateur	M	
38	Yaya Djomoun	Tournigue	Eleveur	M	95197081
39	Ibrahim Yaya	Erne	Participant	M	63747167
40	Ibrahim Abdoulaye	Baboukoure	Cultivateur	M	66546457
41	Moustapha Daoud	Baboukoure	Cultivateur	M	62400064
42	Djiwerie Amadaye	Erne	Ménagère	F	
43	Sadia Abakar	Erne	Ménagère	F	
44	Achtaye Amadaye	Erne	Ménagère	F	
45	Mariam Ousmane	Erne	Ménagère	F	
46	Fadaye Abakar	Erne	Ménagère	F	
47	Hawa Yacoub	Erne	Ménagère	F	
48	Fatime Tarbouch	Erne	Ménagère	F	
49	Halime Idriss	Erne	Ménagère	F	98186861
50	Achta Ousmane	Erne	Ménagère	F	
51	Fatime Ahmat	Erne	Ménagère	F	
52	Kaltouma Ahmat	Erne	Ménagère	F	
53	Fatouma Ousmane	Erne	Ménagère	F	
54	Mariam Ali	Erne	Ménagère	F	
55	Fatouma Adam	Erne	Ménagère	F	
56	Sidick Yaya	Kourougamne	Délègue/éducation	M	92388225
57	Addouma Ismail	Kourougamne	Eleveur	M	
58	Addouma Ibrahim	Ebere	Marabout	M	60844539
59	Ahmat Abakar	Erne	Cultivateur	M	63022693
60	Moussa Issack	Baboukoure	Cultivateur	M	62252289
61	Ibrahim Adam	Ebere	Chef de village	M	
62	Mahamat Malick	Erne	Chef de village	M	
63	Yacoub Ismail	Ligne	Commerçant	M	63614476
64	Hassan Souleymane	Ebere	Participant	M	62959602
65	Adam Issack	Ebere	Marabout	M	62024260
66	Ibrahim Souleymane	Erne	Cultivateur	M	
67	Mahamat Bitikiri	Erne	Cultivateur	M	
68	Djimet Abakar	Agnardja	Commerçant	M	91797777
69	Abousakan kerim	Tournougue	Cultivateur	M	66190992
70	Izzidine Abdoulaye	Erne	Eleveur	M	66492592
71	Hachim Hassaballa	Kara	Chef de village	M	63708565
72	Mahamat Hamdan	Wadi Birké	Chef de village	M	62172544